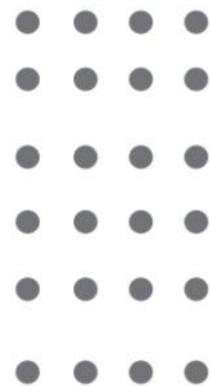


EC

Éducation à la Citoyenneté

PROGRAMMES DU SECONDAIRE



Gouvernement de la
République d'Haïti

Ministère de l'Éducation
 Nationale et de la
Formation Professionnelle



Programmes de L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
(MENFP)

Version définitive-24juillet 2024

■ PRÉAMBULE

Mots du Ministre

Très Chers Compatriotes,

Aujourd'hui, en tant que Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, j'éprouve une grande joie et me sens aussi habité par un sentiment de grande responsabilité en m'adressant à vous, pour annoncer la mise en circulation des programmes remaniés du secondaire. Au cours des dernières années, des efforts considérables ont été déployés pour réviser et actualiser les programmes scolaires du secondaire. Une initiative qui marque une étape significative dans la quête d'un système éducatif inclusif et de qualité en Haïti.

Alors que la rentrée scolaire vient d'avoir lieu, j'ai pris la décision d'autoriser l'utilisation de ces programmes remaniés du secondaire haïtien.

Cette démarche traduit non seulement ma volonté en tant que Ministre de l'Education en exercice, mais aussi celle du gouvernement de rendre l'éducation, et une éducation de qualité, accessible à tous, alors que les défis socio-économiques demeurent prégnants.

Les programmes qui ont été révisés visent à répondre aux besoins actuels de notre société, en intégrant des compétences essentielles qui préparent nos jeunes à devenir des citoyens responsables et engagés. À mes yeux, l'éducation ne doit pas être un privilège, mais un droit fondamental pour chaque Haïtien et Haïtienne.

En rendant ces programmes disponibles, je souhaite encourager l'apprentissage autonome, soutenir les familles et les communautés et promouvoir une éducation tout au long de la vie.

L'Éducation est un pilier du développement durable et un vecteur de changement social.

Voilà pourquoi, j'invite les parents, les éducateurs et tous les acteurs de la société à s'approprier ces ressources, à les adapter à leurs contextes respectifs et à les utiliser dans le but d'enrichir l'expérience de nos jeunes.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ces programmes, particulièrement **l'Agence Française de Développement (AFD)** à travers le projet **NECTAR**, ainsi que les partenaires qui soutiennent le Ministère dans cette noble mission. Mes remerciements spéciaux vont aux valeureux et dévoués concepteurs haïtiens et étrangers qui ont utilement élaboré, révisé et remanié ces programmes. Je salue aussi l'engagement de la Coordination du Pôle Enseignement et Qualité (**CGPEQ**), la détermination exemplaire de la Direction de l'Enseignement Secondaire (**DES**) et la collaboration de l'**UTICE**.

Que ces programmes contribuent à la transformation sociale tant souhaitée et longuement attendue par notre chère patrie !

Augustin ANTOINE
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

Table des matières

PRESENTATION	
Pourquoi ces programmes ?	5
L'enseignement secondaire	6
Sa place dans le curriculum haïtien	6
Ce qui est attendu des élèves à la sortie du secondaire	7
Une volonté de changement	14
Une conception de la classe centrée sur l'élève	14
Une notion essentielle : celle de compétence	14
Une exigence : l'évaluation	15
Des attentes fortes	16
Lire et mettre en œuvre les programmes	18
Leur fonction	19
Comment sont conçus les programmes ?	20
Les domaines - Les disciplines	20
Les parcours - Les horaires	21
Mettre en œuvre les programmes	23
La nécessité d'une coopération entre enseignants	24
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	25

PRESENTATION

POURQUOI CES PROGRAMMES ?

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a entrepris depuis plusieurs années une vaste rénovation du système éducatif afin d'assurer la pleine réussite de tous les jeunes Haïtiens et de toutes les jeunes Haïtiennes, de répondre aux défis du XXI^e siècle et de contribuer au progrès de notre pays. Dans le prolongement de la réforme initiée par le ministre Joseph C. Bernard dès 1982, une évolution profonde de l'École haïtienne a été engagée avec la volonté de favoriser une pédagogie inclusive et mobilisatrice, centrée sur les activités de l'élève et privilégiant une éducation multilingue.

Dans cette perspective, le Ministère conduit une révision de l'ensemble des programmes officiels afin d'assurer leur continuité et leur cohérence. Dans ce contexte, un texte d'orientation a été élaboré : le « Cadre d'Orientation Curriculaire pour le système éducatif haïtien ». Ce document rassemble les grandes orientations du système éducatif à partir de quelques questions fondamentales : quelle formation ? pour quel citoyen ? pour quelle société ? quelles valeurs ? Il définit les lignes directrices qui permettront d'écrire les programmes au service des finalités communes et, à travers ceux-ci, les apprentissages qui seront conduits par les élèves. Le « Cadre d'Orientation Curriculaire » ne détermine pas seulement le contenu et la forme des programmes, mais il précise aussi les modalités de leur mise en œuvre et de l'évaluation des élèves, et plus largement, ce qui est attendu des enseignants et de ceux qui ont pour mission de les former. Tous les enseignants et les autres acteurs du système éducatif sont invités à prendre connaissance de ce document.

La refonte du curriculum haïtien a d'abord porté sur le 3^e cycle de l'enseignement fondamental dont les programmes sont désormais rénovés. Il s'agit aujourd'hui d'étendre progressivement cette révision aux autres cycles et, en particulier, au secondaire.

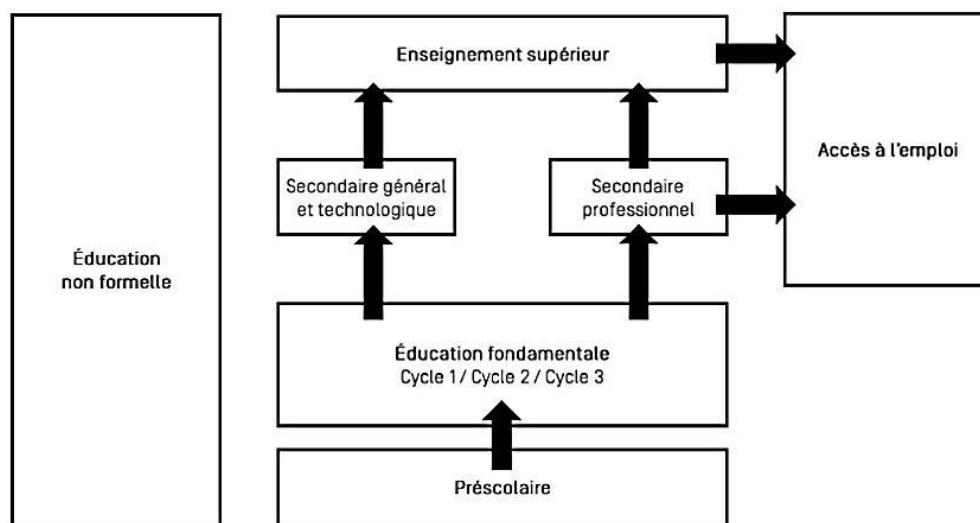
L'enseignement secondaire avait déjà fait l'objet d'une réforme d'ampleur au cours des dernières décennies avec la réorganisation du cursus scolaire et le transfert des 7^e, 8^e et 9^e années dans les écoles fondamentales. Néanmoins, il s'imposait de revoir les programmes du « Nouveau Secondaire » pour les mettre en cohérence avec les nouvelles ambitions de notre système éducatif, prendre en compte l'évolution scientifique et technologique et consolider la continuité avec l'enseignement dispensé dans les écoles fondamentales.

Ces programmes seront complétés par ceux des enseignements spécifiques à la voie technologique au fur et à mesure du développement de cette voie.

L'enseignement secondaire

Sa place dans le curriculum haïtien

À la sortie de l'école fondamentale, les élèves accèdent à l'enseignement secondaire en poursuivant leur formation, soit dans la voie générale ou technologique, soit dans la voie professionnelle. L'enseignement secondaire général ou technologique scolarise les élèves sur une durée de quatre ans et les prépare à la poursuite d'études supérieures universitaires ou professionnalisantes. Il est sanctionné par un diplôme, le baccalauréat. Les élèves de la voie générale suivent un tronc commun de deux ans, puis choisissent une série pour les deux dernières années. Les séries proposées aujourd'hui sont : « Mathématiques et physique », « Sciences de la vie et de la Terre », « Sciences économiques et sociales » et « Lettres, langues et arts ». Désormais, la voie technologique est également ouverte et progressivement plusieurs séries seront mises en place avec une option possible dès la 2^e année. Si l'éducation secondaire permet d'opter pour une « série » privilégiant un domaine particulier, elle se situe dans la continuité de l'éducation fondamentale et poursuit l'acquisition des compétences qui permettent à chacun et à chacune de s'insérer harmonieusement dans la société et de développer toutes ses potentialités.



Ce qui est attendu des élèves à la sortie du secondaire

Le cadre d'orientation curriculaire décrit très précisément ce qui doit être acquis par les jeunes Haïtiens et par les jeunes Haïtiennes à la fin du secondaire. Il présente les compétences qui leur seront nécessaires pour engager leurs études supérieures ou s'insérer dans le monde professionnel et qui composent le profil de l'élève à la sortie de l'enseignement secondaire (ce qu'on appelle le « profil de sortie »).

Ces compétences sont au nombre de sept :

Communiquer de manière efficace dans toutes les situations de sa formation, de sa vie sociale et de l'exercice de son métier

- En français et en créole, il peut exprimer sa pensée et développer un raisonnement construit et argumenté, participer à un débat ou faire un exposé. Il peut produire un écrit clair, correct et organisé sur un sujet complexe. Il pratique la lecture d'œuvres littéraires ou philosophiques.
- Il dispose des ressources linguistiques nécessaires pour suivre des enseignements de niveau universitaire ou une formation professionnelle.
- Il adapte son mode de communication et son registre de langue à toutes les situations de la vie professionnelle, familiale, associative ou politique.
- Il peut utiliser l'anglais ou l'espagnol dans la plupart des situations de la vie quotidienne ou pour établir des relations dans un contexte professionnel. Il accède à des informations produites dans ces deux langues. Il est ouvert à la culture des pays voisins anglophones et hispanophones et lit sans difficulté des textes narratifs ou informatifs écrits dans l'une et l'autre.
- Il s'engage dans l'apprentissage d'une autre langue de communication internationale.
- Il communique sans difficulté avec les outils numériques.

S'approprier les méthodes et outils nécessaires pour penser, apprendre et travailler de manière autonome

- Il utilise les méthodes et outils acquis dans l'ensemble des disciplines pour traiter des problèmes complexes dans des situations nouvelles.
- Il est initié aux démarches scientifiques. Il dispose des outils mathématiques nécessaires pour traiter les données, construire son raisonnement, représenter les faits et les objets, modéliser les solutions, optimiser ses choix ou encore évaluer son action.

- Il dispose des ressources nécessaires pour développer sa réflexion et l'exposer dans un écrit structuré ou dans une intervention orale claire et argumentée.
- Il sait accéder efficacement aux informations dont il a besoin, il sélectionne les plus pertinentes et les plus fiables et les exploite, avec un recul critique, dans toutes ses activités.
- Il maîtrise les principes de l'informatique et de la programmation. Il choisit et utilise efficacement les applications qui lui sont nécessaires. Il prend en compte les exigences d'un usage responsable et sécurisé du numérique et la nécessité de protéger les données personnelles.
- Il est autonome dans son travail personnel. Il gère et programme ses activités.
- Il organise ses notes et sa documentation.

Exercer activement sa citoyenneté en s'appuyant sur une connaissance et une compréhension de la société ouverte au monde et à son histoire

- Il resitue dans le contexte mondial son approche géographique, politique, économique et historique de la société haïtienne.
- Il est conscient des défis auxquels sont confrontées les sociétés aujourd'hui : la dégradation de l'environnement, les fléaux sanitaires, les trafics de drogue, la violence, le terrorisme. Il les prend en compte dans ses engagements au service de la collectivité et fait preuve de résilience.
- Il comprend la justification et l'enjeu des valeurs cardinales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité, ainsi que les principes de l'inclusion. Il les porte et les défend. Il s'oppose à toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur le genre, l'origine, la culture, la religion, la langue ou le handicap. Il connaît les principes du droit et le fonctionnement des institutions. Il coopère et s'insère efficacement dans le travail collectif. Il peut animer une équipe et conduire un projet collaboratif.
- Il exerce pleinement sa responsabilité de citoyen et contribue au progrès de la démocratie. Il est prêt à assumer une responsabilité familiale et parentale dans le respect de chacun. Il joue un rôle actif dans sa communauté.

Étendre ses connaissances scientifiques et les mettre au service de son engagement pour un développement durable

- Il relie et exploite les connaissances construites dans chaque discipline pour comprendre, avec une approche scientifique, l'environnement et les enjeux du développement durable.

- Curieux et ouvert aux progrès de la recherche, il se constitue une culture scientifique. Il utilise les outils numériques pour répondre à ses interrogations, explorer des nouveaux champs de connaissance, remettre en cause ses modèles et ses préjugés. Il appuie ses démarches sur les concepts et les modes de raisonnement acquis à travers la réflexion philosophique.
- Il est prêt à s'impliquer dans une activité pour protéger l'environnement et prendre l'initiative de projets en faveur du développement.
- Il a acquis les compétences nécessaires pour participer à la prévention des risques naturels et pour porter les premiers secours.

Concevoir, planifier et réaliser un projet innovant

- Dans tous les champs de son activité d'étudiant ou de citoyen impliqué, il manifeste sa créativité, il propose des solutions innovantes, il s'adapte aux situations nouvelles, il anticipe. Il a l'envie d'entreprendre et est informé des démarches de l'entrepreneuriat.
- Il prend l'initiative de projets individuels et collectifs. Il sait en définir l'objectif, en évaluer la pertinence et la faisabilité, en planifier les étapes, en assurer la réalisation, surmonter les obstacles rencontrés et dresser le bilan de son action.
- Il met en œuvre sa créativité dans des productions artistiques ou littéraires, dans des démarches d'investigation, dans l'utilisation du numérique pour concevoir, programmer ou simuler, dans la construction de sa pensée philosophique, politique ou économique.

Affirmer toutes les dimensions de sa personnalité

- Il conduit une réflexion personnelle sur la vie, sur ses attentes, sur sa place parmi les autres, sur ses responsabilités. Il exprime et justifie ses idées tout en respectant celles des autres. Il se prépare à prendre les décisions qui vont engager son existence et en assumer les conséquences. Il a le souci de développer et d'exploiter pleinement toutes ses potentialités intellectuelles, physiques, relationnelles, artistiques, sociales. Il prend en charge l'équilibre de sa vie quotidienne et décide de l'emploi de son temps libre.
- Il attache de l'importance à sa vie physique et s'investit dans les activités sportives. Il est attentif à son hygiène et à sa santé. Il est engagé dans la prévention des toxicomanies et dans les grandes causes sanitaires.
- Il se construit une culture personnelle ouverte à tous les champs de l'activité humaine. Il pratique la lecture avec plaisir et développe sa connaissance et son expérience des arts en affirmant ses goûts et ses choix esthétiques.

Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle

- Il connaît le contexte économique de son pays, les secteurs d’activité à développer et les principes de l’entrepreneuriat. Il situe, dans ce cadre, les métiers qui l’intéressent. Il a vécu une première expérience du monde du travail.
- Il s’informe sur les conditions d’accès à ces métiers, sur les possibilités d’emploi ou de création d’activité et sur le parcours de formation nécessaire.
- Il prend en compte ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, mais aussi les contraintes du contexte pour décider de sa voie de formation. Il tire profit de l’expérience acquise dans la série qu’il a choisie en fin de 11^e année pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

Les programmes sont conçus en fonction de ces compétences qui constitueront la référence de l’évaluation finale du parcours des élèves.

Chaque enseignant doit donc organiser son travail et les apprentissages conduits dans sa discipline en fonction de ces compétences et suivre la progression de chacun de ses élèves dans leur acquisition.

Pour cela, il doit aussi prendre en compte les acquis de ses élèves à l’entrée du secondaire par rapport à ces mêmes compétences. Afin d’aider l’enseignant dans cette démarche, on peut rappeler ce qui est attendu des élèves au terme de l’éducation fondamentale :

A. Communiquer avec aisance dans toutes les situations du quotidien et de ses activités d’élève

- Il dispose de compétences linguistiques en créole, en français ainsi qu’en anglais et/ou en espagnol qui lui permettent de communiquer avec aisance, à l’oral comme à l’écrit, en assumant un multilinguisme fonctionnel. Dans chacune des langues, il comprend les propos de tous ses interlocuteurs et s’exprime de façon claire et bien structurée, y compris sur des sujets complexes, sans hésitation ni confusion. Il rédige et expose sans difficulté, pour informer, raconter, décrire, expliquer et argumenter. Il pratique avec plaisir la lecture et comprend des textes longs à caractère littéraire ou documentaire.
- Il s’adapte aux situations courantes rencontrées dans sa vie personnelle, sociale et scolaire, en choisissant les modes de communication appropriés. En fonction du contexte, il utilise la langue la plus favorable à la compréhension mutuelle. Il écoute et prend en compte le point de vue de ses interlocuteurs. Il a conscience de l’importance de la communication non verbale.
- Il dispose des ressources linguistiques nécessaires pour poursuivre son parcours d’apprentissage dans l’enseignement secondaire général, technologique ou professionnel. Dans toutes les disciplines, il comprend sans effort les consignes et les informations apportées par son enseignant. Il a acquis le vocabulaire spécifique et les structures grammaticales indispensables pour accéder aux méthodes et modes de raisonnement propres à chaque discipline.

- Il a engagé l'apprentissage des deux autres langues de la région, l'anglais et l'espagnol, en s'appuyant sur les acquis construits en français et en créole. Dans chacune des deux langues, il comprend et produit des messages simples en utilisant le vocabulaire courant. Il peut participer à une conversation de la vie quotidienne sur des sujets concrets.
- Il utilise, de manière pertinente, les outils numériques pour communiquer. Il est informé des limites et des règles de leur usage. Il est initié aux principes de l'informatique et du codage.
-

B. Utiliser les modes de raisonnement, les méthodes et les outils appropriés pour traiter efficacement les problèmes posés dans la vie courante et dans les situations d'apprentissage auxquelles l'élève est confronté

- Dans les situations de la vie courante, il sait identifier et formuler un problème, engager une démarche de résolution, mobiliser les ressources nécessaires, concevoir des solutions, les mettre à l'essai, les valider. Il exploite ses ressources linguistiques pour décrire, analyser, expliquer, formuler des hypothèses, argumenter et exposer ses conclusions. Il utilise les outils propres aux mathématiques et aux disciplines scientifiques, entre autres, pour effectuer des calculs, représenter des objets, des faits ou des expériences ou pour modéliser des situations.
- Il réinvestit ces techniques et méthodes dans toutes les disciplines, y compris pour traiter des situations imaginées ou représentées.
- Il planifie et organise son travail personnel. Il se constitue ses propres outils : prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, schémas, tableaux. Il les utilise pour s'entraîner, réviser et mémoriser. Il accède à une certaine autonomie.
- Il cherche les informations qui lui sont nécessaires, les sélectionne en faisant preuve d'esprit critique et les exploite dans son activité scolaire et personnelle. Il lit et interprète sans difficulté les cartes, les plans, les schémas, les diagrammes et les tableaux de données.
- Il sait utiliser les applications numériques dans ses activités pour accéder à l'information, produire des textes et des images, regrouper et traiter des données, travailler en coopération avec les autres élèves. Il est initié à l'algorithme.

C. Se situer dans la société et agir en citoyen responsable

- Il dispose d'une bonne connaissance du territoire où il vit et de la géographie d'Haïti. Il est en mesure de mettre sa compréhension de la société haïtienne, de son histoire et des défis auxquels celle-ci est confrontée, au service de sa participation active à la vie et au développement de sa communauté et de son pays.
- Il a construit les repères nécessaires pour résituer les réalités haïtiennes dans le contexte régional et mondial.
- Il est initié à tous les aspects de la culture et du patrimoine de son pays tout en s'ouvrant, avec curiosité, au monde extérieur,

notamment, à l'espace régional. Il s'implique dans une pratique culturelle.

- Il connaît et met en œuvre, dans la vie scolaire et dans sa vie personnelle, les valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité, ainsi que les principes de l'inclusion. Il connaît les principes du droit humain et la justification des règles de vie collective qu'il pratique et défend. Il est attentif aux droits des autres élèves. Il coopère avec eux et établit des relations confiantes et respectueuses.
- Il est prêt à exercer pleinement sa responsabilité de citoyen dans le respect de la démocratie et avec la distance critique nécessaire. Il participe activement à la vie de la communauté.

D. S'impliquer activement dans l'étude de son environnement et dans sa protection

- Il met en œuvre les principes d'une démarche d'investigation pour explorer et comprendre son environnement. Il observe son milieu de vie, il questionne, formule des hypothèses, expérimente, exploite les résultats, dégage des conclusions et les expose. Il dispose de connaissances sur le corps humain, sur le monde vivant, sur la Terre, sur la structure de l'univers, sur la matière et sur l'énergie. Il les mobilise et les met en relation pour comprendre les principaux problèmes posés par son environnement.
- Il utilise efficacement ses connaissances et le recours à des ressources externes pour adapter ses activités au respect de l'environnement. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur celui-ci et l'enjeu d'un comportement responsable. Il est prêt à assumer sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement et à contribuer à sa protection.
- Il connaît les risques naturels qui menacent le territoire où il vit. Il est initié à leur prévention. Il sait quel comportement adopter face aux situations graves liées à ces risques et fait preuve de résilience.

E. Concevoir et réaliser un projet en mobilisant sa créativité et son sens de l'innovation

- Il prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue les résultats obtenus. Il est aussi en mesure d'assumer une responsabilité dans un projet collectif. Il travaille en équipe et coopère de manière constructive.
- Il met en œuvre sa créativité à travers l'expression artistique ou littéraire, la conception technologique et l'initiation à la recherche scientifique. Il imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses en mobilisant des techniques de création, mais aussi ses connaissances, son imagination et son habileté corporelle.
- Il s'est initié aux activités productives avec l'envie d'entreprendre et d'innover. Il observe avec curiosité les activités humaines qui l'entourent. Il est en mesure de les décrire et de les mettre en relation. Il s'interroge sur le fonctionnement des objets qu'il utilise au quotidien, sur les besoins auxquels ils répondent et sur les modalités de leur production. Il peut concevoir et réaliser certains de ces objets en mettant en œuvre une démarche technologique.

F. Développer harmonieusement toutes les dimensions de sa personnalité

- Il est conscient de la nécessité d'un bon équilibre de sa vie personnelle et de la nécessité d'exploiter pleinement ses facultés intellectuelles, physiques et affectives, en ayant confiance en sa capacité à progresser. Il dispose des ressources nécessaires pour conduire une réflexion sur ses choix de vie.
- Il est attentif à sa vie physique et il pratique régulièrement un sport. Il s'investit dans les activités sportives. Il a le sens de l'effort et la volonté de progresser dans ses gestes ou ses performances.
- Il a acquis des habitudes d'hygiène et connaît les principes de base d'une bonne santé. Il est conscient des enjeux d'un mode de vie équilibré. Il est informé des risques sanitaires et il adapte son comportement à la prévention des épidémies.
- Il développe sa sensibilité et son sens esthétique à travers la fréquentation des œuvres artistiques et la pratique de la lecture. Il évoque ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis et adapté. Il exprime ses goûts et peut les expliquer ou les justifier.
- Il est attentif aux relations humaines et à l'enjeu de cette dimension dans sa vie personnelle.

G. Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle

- Il a découvert les activités professionnelles de son milieu de vie et construit une première représentation du monde du travail. Il est initié à l'entrepreneuriat.
- Il est en mesure de chercher des informations sur les métiers qui peuvent lui être ouverts et sur les conditions de l'accès aux emplois concernés.
- Il est conscient de l'enjeu des choix qu'il devra accomplir et des ressources à mobiliser pour préparer son avenir scolaire et professionnel.
- Il connaît les principes de la gestion financière et les applique dans sa vie personnelle.

La première tâche de l'enseignant de 10^e année est donc de situer chacun de ses élèves par rapport à ces attentes et de prendre le temps de renforcer ses compétences avant d'engager les apprentissages propres au secondaire.

Une volonté de changement

Le Cadre d'orientation curriculaire porte une volonté de changement profond de l'école haïtienne et de l'enseignement qui y est dispensé. Les nouveaux programmes du secondaire s'inscrivent pleinement dans cette perspective :

UNE CONCEPTION DE LA CLASSE CENTRÉE SUR L'ÉLÈVE

« Ce qui importe, ce n'est pas ce que l'enseignant enseigne, mais ce que l'élève apprend. » Le Cadre d'orientation curriculaire et l'ensemble des réformes récentes expriment la volonté de centrer l'enseignement sur l'élève, sur ce qu'il apprend réellement et sur les progrès qu'il accomplit tout au long de sa scolarité. La finalité de l'école est la réussite de chacun dans son parcours de formation. Le rôle de l'enseignant est d'organiser les situations d'apprentissage en fonction des acquis visés, de fournir les supports, les outils et les aides nécessaires, de susciter l'activité des élèves et de suivre leur progression. Son attention est centrée sur les besoins d'apprentissage de chaque élève : que sait-il déjà ? Qu'a-t-il à apprendre ? Progresse-t-il pendant la séance ? Que puis-je faire pour l'aider ?

L'élève doit être constamment actif. Il doit être mobilisé sur des tâches susceptibles de le faire avancer dans les apprentissages : traiter des problèmes, créer, s'exprimer, analyser, échanger, observer, expérimenter, etc. Si des exposés de l'enseignant restent nécessaires, ils doivent être considérés comme une ressource au service des apprentissages et faire l'objet d'une « écoute active ». Ils ne sont plus l'essentiel de l'enseignement, mais un moment d'une séquence dont l'acteur principal est l'élève. Le rôle de l'enseignant est d'aider l'élève à agir et à apprendre.

UNE NOTION ESSENTIELLE : CELLE DE COMPÉTENCE

Le choix est fait de concevoir les programmes en fonction des compétences que doit acquérir l'élève plutôt que sur les contenus que doit transmettre l'enseignant.

Il faut rappeler qu'une compétence peut être définie comme la capacité à exploiter des connaissances, mais aussi des savoir-faire et des attitudes, pour apporter des réponses efficaces aux problèmes posés dans un ensemble de situations¹. À travers ce choix, il s'agit d'amener l'élève à être capable d'assumer efficacement toutes les situations auxquelles il sera confronté dans sa vie d'homme ou de femme, dans l'exercice de sa citoyenneté et dans son travail.

La première conséquence est le lien indispensable entre le contenu du programme de chaque discipline avec les grandes compétences que vise l'enseignement secondaire. Les disciplines sont au service du développement de ces compétences et les

¹ Dans le Cadre d'orientation curriculaire, une compétence est définie comme « *la capacité à mobiliser et à exploiter des ressources internes telles que les connaissances, les aptitudes et les attitudes, ainsi que des ressources externes afin de répondre efficacement aux problèmes posés dans un ensemble de situations.* »

connaissances ou les savoir-faire que fixent les programmes sont avant tout des ressources qui permettent d'exercer ces compétences avec la plus grande efficacité.

De même, les enseignants doivent désormais confronter leurs élèves à des situations qui leur permettent de progresser dans ces compétences. Cela impose une conception de la classe qui privilégie l'activité des élèves et le lien entre les tâches proposées et la compétence précisément ciblée. Une telle conception induit une autre manière de préparer, de conduire et d'évaluer le travail des élèves.

UNE EXIGENCE : L'ÉVALUATION

« L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle est intimement liée au programme d'études et elle est au cœur de sa mise en œuvre »².

L'évaluation a comme premier objectif de vérifier, étape par étape, que chaque élève a accompli les apprentissages définis par les programmes afin, si nécessaire, de remédier aux difficultés rencontrées et de lui permettre d'accéder aux acquis visés. Il n'y a pas d'apprentissage sans évaluation. Quelles que soient la discipline, l'approche ou la méthode utilisée, l'enseignant doit définir clairement ce qui est attendu, s'assurer de son acquisition effective par tous, comprendre, si ce n'est pas le cas, pourquoi certains n'ont pas réussi et les aider à surmonter les obstacles.

L'évaluation est une nécessité tout au long des apprentissages :

- Au début de chaque étape (séquence)³, il faut d'une part, se demander où en est l'élève par rapport à l'apprentissage visé, d'autre part, vérifier s'il dispose des connaissances et des savoir-faire nécessaires (les « prérequis »). C'est ce qu'on appelle généralement « l'évaluation diagnostique ». Elle est indispensable pour que l'élève apprenne et progresse.
- Au cours des activités, on doit vérifier la compréhension des consignes et des situations, l'accomplissement effectif des tâches et, surtout, la pertinence et la qualité des réponses apportées aux situations auxquelles chaque élève est confronté. Cette évaluation est « formative » parce qu'elle permet à l'élève comme à l'enseignant de réagir et de surmonter les obstacles et les difficultés rencontrées.
- À la fin de l'étape, il s'agit d'évaluer le résultat : qu'ont appris les élèves ? Ont-ils appris ce qui était prévu ? Ont-ils progressé par rapport aux compétences visées ? Sinon pourquoi ? Ce troisième temps est celui de l'évaluation dite « sommative ». Il permet à la fois de « valider » l'étape que l'élève a franchie, voire de certifier ses acquis, et d'engager les remédiations nécessaires en aidant l'élève à comprendre ses réussites et ses manques et en lui apportant les aides nécessaires.

²*Cadre d'Orientation curriculaire* (chapitre 2.4).

³ On peut définir une séquence comme un ensemble cohérent et continu de séances destiné à mettre en œuvre une partie du programme.

Pour que l'apprentissage soit efficace, l'élève lui-même doit être impliqué dans son évaluation : il doit connaître l'objet et l'objectif de la séance (ou de la séquence), savoir ce qu'on attend de lui. Il doit être en mesure d'évaluer ses réponses et ses productions en fonction de critères clairs posés au départ, de situer ses progrès, d'identifier les connaissances et les savoir-faire nouveaux. Il doit aussi pouvoir repérer ses erreurs et en connaître la cause, chercher des solutions et améliorer ses productions. L'évaluation est un levier pour apprendre. Ce n'est pas du temps perdu, mais, au contraire, un moment essentiel du processus d'apprentissage. L'élève qui comprend ce qui est attendu, qui organise son activité et en évalue lui-même les résultats en fonction de cette attente est un élève qui apprend et qui progresse.

Cela conduit inévitablement à redéfinir les modalités actuelles d'évaluation sommative de fin de période. Il faut, en particulier, considérer que les bilans périodiques sont d'abord un moyen de fournir aux élèves des informations sur leurs progrès et sur les points qui doivent faire l'objet d'une attention et de régulations au cours de la période suivante. Plutôt qu'un constat global du « niveau » de l'élève, le bilan de fin de période devrait être conçu comme une évaluation encourageante destinée à aider les élèves à avancer dans leurs apprentissages et à adapter les activités à leurs acquis et à leurs besoins.

Le bilan peut reposer sur les évaluations ponctuelles réalisées à la fin de chaque séquence et/ou sur l'observation continue de situations rencontrées au cours des apprentissages. Pour réaliser ces bilans, il convient que l'élève soit confronté à des situations qui permettent d'apprécier son degré de maîtrise de la (ou des) compétence(s) concernée(s). Dans tous les cas, les situations proposées et les critères choisis pour situer les productions de l'élève, doivent aider à déterminer si l'élève a progressé et s'il réinvestit les connaissances, savoir-faire et comportements acquis au cours de la période dans l'exercice de cette compétence. L'évaluation sommative ne peut se limiter à l'attribution d'une note. Elle doit permettre de positionner l'élève par rapport aux compétences visées (par exemple, à l'aide d'une grille simple) et de préciser les acquis, les progrès réalisés et les difficultés (au moins par une appréciation littérale). Si une note finale est attribuée, elle doit reposer sur des critères clairement explicités pour l'élève et ses parents.

DES ATTENTES FORTES

Une éducation inclusive

L'école haïtienne est une école inclusive, c'est-à-dire une école qui prend en considération la situation, les besoins et les potentialités de chaque enfant sans distinction de sexe, de religion ou de d'appartenance sociale. Elle vise à la réussite de tous y compris de ceux qui sont en situation de handicap, de maladie ou de grande difficulté.

« *Chaque enfant est un potentiel de richesse pour sa communauté et pour la Nation. Il est digne d'être pris en compte aussi bien dans ses forces que dans ses faiblesses. L'inclusion dans l'école ordinaire est un moyen de donner à chacun une juste place dans la société.* »⁴

⁴ Cadre d'Orientation curriculaire (page 11).

Chacun doit pouvoir progresser à son rythme. Les programmes ont été conçus avec cette préoccupation. Il appartient à chaque enseignant d'adapter les situations d'apprentissage, les supports, les progressions et les aides à la diversité des besoins.

L'attention portée aux valeurs fondamentales

Le cadre d'orientation curriculaire accorde une large place aux valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté, l'équité, le patriotisme et l'engagement.

L'École a une responsabilité première dans leur transmission. Si l'éducation à la citoyenneté constitue une discipline à part entière fortement impliquée dans l'appropriation des valeurs, il est essentiel que celles-ci soient portées par l'ensemble des disciplines, explicitées et exercées dans le quotidien de la classe et partagées dans tous les aspects de la vie de l'école et de la communauté.

Enfin, si le respect est la première des valeurs cardinales du curriculum haïtien, il est indissociable du principe de la non-violence. Le système éducatif haïtien ne tolère la violence, sous aucune forme que ce soit, et l'enseignement, au quotidien, doit intégrer ce principe fondamental.

Le choix du multilinguisme fonctionnel et ouvert

L'école haïtienne doit permettre à chaque élève de maîtriser les deux langues officielles ainsi qu'au moins l'une des deux langues régionales. Il doit pouvoir utiliser ces langues en s'adaptant à toutes les situations de communication de sa vie. C'est aussi à travers ces langues qu'il construit une culture riche du patrimoine de son pays, tout en restant ouvert sur le monde. Le créole et le français s'enseignent désormais, tout au long de la scolarité, jusqu'à la fin du secondaire. L'anglais et l'espagnol sont enseignés à partir de la 5e année du fondamental, ce qui n'exclut pas leur apprentissage précoce.

L'ambition de l'école haïtienne est d'amener, chacun à parler, comprendre, lire et écrire, avec une égale aisance dans au moins trois langues. Enfin, cette compétence linguistique doit favoriser l'ouverture aux principales langues de la région dès le fondamental, puis à d'autres langues de communication mondiale, au cours du secondaire.

L'innovation

Pour répondre aux défis de l'avenir de notre pays, les programmes accordent une place importante à l'innovation et à la création. Qu'il s'agisse des sciences, des disciplines linguistiques, de la technologie et de l'informatique, du domaine des arts, de l'éducation physique et sportive ou de la découverte de l'environnement, les élèves doivent pouvoir exercer leur créativité et être mis en situation d'imaginer, d'inventer, de concevoir des solutions nouvelles en réponse à des problèmes complexes. Ils doivent être préparés à transférer cette capacité à toutes les situations, imprévisibles aujourd'hui, qu'ils rencontreront dans leur vie future.

La maîtrise des outils numériques et l'apprentissage de l'informatique constituent un axe déterminant des programmes du secondaire. S'ils sont pris en charge par une discipline spécifique, ils traversent l'ensemble des domaines d'apprentissage, et cela pour toutes les séries générales ou technologiques.

Lire et mettre en œuvre les programmes

DES ATTENTES FORTES

Une éducation inclusive

L'école haïtienne est une école inclusive, c'est-à-dire une école qui prend en considération la situation, les besoins et les potentialités de chaque enfant sans distinction de sexe, de religion ou de d'appartenance sociale. Elle vise à la réussite de tous y compris de ceux qui sont en situation de handicap, de maladie ou de grande difficulté.

« Chaque enfant est un potentiel de richesse pour sa communauté et pour la Nation. Il est digne d'être pris en compte aussi bien dans ses forces que dans ses faiblesses. L'inclusion dans l'école ordinaire est un moyen de donner à chacun une juste place dans la société. »⁵

Chacun doit pouvoir progresser à son rythme. Les programmes ont été conçus avec cette préoccupation. Il appartient à chaque enseignant d'adapter les situations d'apprentissage, les supports, les progressions et les aides à la diversité des besoins.

L'attention portée aux valeurs fondamentales

Le cadre d'orientation curriculaire accorde une large place aux valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté, l'équité, le patriotisme et l'engagement.

L'École a une responsabilité première dans leur transmission. Si l'éducation à la citoyenneté constitue une discipline à part entière fortement impliquée dans l'appropriation des valeurs, il est essentiel que celles-ci soient portées par l'ensemble des disciplines, explicitées et exercées dans le quotidien de la classe et partagées dans tous les aspects de la vie de l'école et de la communauté.

Enfin, si le respect est la première des valeurs cardinales du curriculum haïtien, il est indissociable du principe de la non-violence. Le système éducatif haïtien ne tolère la violence, sous aucune forme que ce soit, et l'enseignement, au quotidien, doit intégrer ce principe fondamental.

⁵ Cadre d'Orientation curriculaire (page 11).

Le choix du multilinguisme fonctionnel et ouvert

L'école haïtienne doit permettre à chaque élève de maîtriser les deux langues officielles ainsi qu'au moins l'une des deux langues régionales. Il doit pouvoir utiliser ces langues en s'adaptant à toutes les situations de communication de sa vie. C'est aussi à travers ces langues qu'il construit une culture riche du patrimoine de son pays, tout en restant ouvert sur le monde. Le créole et le français s'enseignent désormais, tout au long de la scolarité, jusqu'à la fin du secondaire. L'anglais et l'espagnol sont enseignés à partir de la 5e année du fondamental, ce qui n'exclut pas leur apprentissage précoce.

L'ambition de l'école haïtienne est d'amener, chacun à parler, comprendre, lire et écrire, avec une égale aisance dans au moins trois langues. Enfin, cette compétence linguistique doit favoriser l'ouverture aux principales langues de la région dès le fondamental, puis à d'autres langues de communication mondiale, au cours du secondaire.

L'innovation

Pour répondre aux défis de l'avenir de notre pays, les programmes accordent une place importante à l'innovation et à la création. Qu'il s'agisse des sciences, des disciplines linguistiques, de la technologie et de l'informatique, du domaine des arts, de l'éducation physique et sportive ou de la découverte de l'environnement, les élèves doivent pouvoir exercer leur créativité et être mis en situation d'imaginer, d'inventer, de concevoir des solutions nouvelles en réponse à des problèmes complexes. Ils doivent être préparés à transférer cette capacité à toutes les situations, imprévisibles aujourd'hui, qu'ils rencontreront dans leur vie future.

La maîtrise des outils numériques et l'apprentissage de l'informatique constituent un axe déterminant des programmes du secondaire. S'ils sont pris en charge par une discipline spécifique, ils traversent l'ensemble des domaines d'apprentissage, et cela pour toutes les séries générales ou technologiques.

Lire et mettre en œuvre les programmes

LEUR FONCTION

Les programmes établissent ce qui doit être acquis par les élèves à chaque étape de leur scolarité.

Ils sont publiés et diffusés dans tout le pays. Si le contexte peut nécessiter des adaptations locales, ils constituent une norme qui s'impose dans toutes les écoles, publiques et non publiques du pays. Les enseignants ont l'obligation de les connaître et de les appliquer. Ils sont une référence commune et officielle pour tous les acteurs, pour les concepteurs de manuels, pour les évaluateurs, pour les cadres de l'éducation et pour les instituts de formation des enseignants.

COMMENT SONT CONÇUS LES PROGRAMMES ?

Le point de départ des programmes est le profil de sortie de l'enseignement secondaire, qui regroupe les compétences que tout élève doit avoir acquises à la fin de la 13^e année de la scolarité. Le programme de chaque discipline est conçu en fonction de ce profil.

- Il est d'abord précisé pourquoi la discipline est enseignée et comment elle contribue à la maîtrise des compétences attendues.
- En un second temps, sont présentées les compétences spécifiques visées dans la discipline. Pour chacune, sont définis ce qui est attendu de l'élève à la fin du secondaire, la stratégie mise en œuvre pour cela et les modalités d'évaluation.
- Puis, sont détaillées, dans un ensemble de tableaux, les étapes (« unités d'apprentissage ») qui vont permettre à l'élève de progresser dans la maîtrise de ces compétences. Pour chaque étape, sont indiquées les connaissances, aptitudes et attitudes que l'élève doit acquérir, les situations auxquelles il doit être confronté ainsi que les modalités d'évaluation à mettre en place.

La répartition des unités d'apprentissage au cours des quatre années du secondaire et en fonction des séries est présentée dans un tableau.

Les programmes sont élaborés de manière à aider les enseignants à construire et à préparer les activités de leur classe en centrant leur attention sur les apprentissages effectivement accomplis par tous les élèves : quelles sont les compétences que chaque élève doit développer ? Que doit-il apprendre pour cela ? Quelles situations mettre en place ? Comment évaluer sa progression ?

LES DOMAINES - LES DISCIPLINES

Les compétences visées au cours du secondaire sont développées dans le cadre de 14 disciplines ou groupes de disciplines qui concourent à l'éducation de tous les jeunes haïtiens. Elles sont réunies dans cinq grands domaines :

- Les langues et la communication,
- Le développement personnel,
- Les sciences mathématiques et expérimentales,
- Les sciences sociales,
- La technologie et l'informatique.

ÉDUCATION FONDAMENTALE	5 DOMAINES	Langage et communication	Développement personnel et social	Sciences mathématiques et expérimentales		Sciences sociales	Technologie et informatique	
	10 DISCIPLINES (OU GROUPES DE DISCIPLINES)	Créole	Éducation Esthétique artistique	Mathématiques	Sciences expérimentales	Histoire et géographie	ETAP : Éducation à la technologie et aux activités productives	
ÉDUCATION SECONDAIRE	14 DISCIPLINES (OU GROUPES DE DISCIPLINES)	Français	Éducation Physique et Sportive					
		Anglais	Éducation à la citoyenneté					
		Espagnol						
		Créole	Arts	Mathématiques	Physique	Histoire et géographie	Numérique et Informatique	
ÉDUCATION SECONDAIRE	14 DISCIPLINES (OU GROUPES DE DISCIPLINES)	Français	Éducation Physique et Sportive		Chimie			
		Anglais	Philosophie		Biologie Physiologie Géologie	Économie		
		Espagnol	Éducation à la citoyenneté					

Le rapprochement des disciplines d'un même domaine permet de mettre en cohérence le vocabulaire et les notions utilisées, d'harmoniser les progressions et les modalités d'évaluation et de répartir l'apprentissage de certains contenus communs.

LES PARCOURS - LES HORAIRES

En 1^{ère} et 2^e années, les élèves suivent les mêmes enseignements. Seule, la mise en place d'une option est possible en 2^e année pour préparer l'orientation choisie à partir de la 3^e année, en particulier pour les élèves souhaitant s'engager dans la voie technologique.

A partir de la 3^e année, les enseignements sont organisés en fonction des séries mises en place. Outre les séries technologiques qui feront l'objet de programmes spécifiques, quatre séries générales sont ouvertes aux élèves :

- La série « **Mathématiques et physique** ».
- La série « **Sciences de la vie et de la Terre** ».
- La série « **Sciences économiques et sociales** ».
- La série « **Lettres, langues et arts** ».

Les séries ne constituent pas des filières fermées contraignant l'élève à une orientation précoce. Si elles contribuent à préparer ses choix à venir, elles doivent lui laisser un large champ de possibilités et ménager des passerelles à la fin de la 3^e année. De même, toutes les séries ont la même finalité : permettre à tous les élèves de développer toutes les compétences composant le profil de sortie.

L'horaire total est de 30 heures par semaine pour tous les élèves du secondaire à l'exception de la 4^e année de la série « Lettres, langues et arts ». La répartition des horaires officiels est précisée dans le tableau ci-dessous.

REPARTITION HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	1 ^{ère} et 2 ^e années	3 ^e et 4 ^e années (S3 et S4)							
		MP		SVT		SES		LET/LA/AR	
		S3	S4	S3	S4	S3	S4	S3	S4
Français/Philosophie	4	3	4	4	4	5	4	5	6
Créole	3	2	2	2	2	2	2	3	3
Anglais	2	2	2	2	2	2	2	2	3
Espagnol								2	3
Histoire/géographie	3	2	2	2	2	3	3	3	3
Éducation à la citoyenneté	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sciences économiques et sociales	1	1	-	1	-	6	6	2	2
Mathématiques	5	7	8	5	6	5	5	2	2
Physique	2	4	4	3	2	3	3	3	3
Chimie	2	1	1	2	3				
Physiologie/Biologie, géologie	3	3	2	5	5				
Informatique	2	3	3	2	3	2	3	2	2
Éducation physique et sportive	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Arts	1							4	6
Horaire total	30	30	30	30	31	30	30	30	35

METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES

Chaque enseignant doit lire l'intégralité des programmes de sa discipline sans se limiter au niveau où il exerce. Les programmes forment un tout et on ne peut isoler une étape d'un parcours d'apprentissage continu et cohérent. De même, il est souhaitable qu'il prenne connaissance des programmes des autres disciplines pour coopérer efficacement avec les autres enseignants.

Il s'agit d'abord de lire les programmes de manière à pouvoir répondre clairement à cinq questions :

- Quelle est l'utilité de la discipline au service de ce qui est attendu des élèves à la sortie de l'enseignement fondamental ?
- Quelles sont les compétences que tous les élèves doivent maîtriser à la fin du secondaire ?
- Pour chaque compétence, qu'est-ce qui est attendu précisément et que doit-on faire pour cela ? Quelle stratégie mettre en place ?
- Comment évaluer que chaque élève progresse dans la maîtrise de ces compétences ?
- Quelles sont les étapes fixées par le programme ? Quels sont les connaissances, les savoir-faire et les attitudes que l'élève doit acquérir à chaque étape et dont il faut vérifier l'acquisition ?

C'est à partir des réponses à ces questions que l'enseignant va construire et préparer son travail, en planifiant la réalisation de la progression proposée en une succession de séquences⁶, en fixant précisément les résultats attendus de chaque séquence, en déterminant les modalités de leur évaluation et en prévoyant les situations à mettre en place et les supports nécessaires.

Ces programmes imposent une conception de la classe centrée sur l'élève.

- L'élève est le premier responsable de ses apprentissages : il doit savoir clairement ce qu'il apprend, pourquoi il l'apprend et ce dont il a besoin pour cela. Il réussira d'autant mieux qu'il comprendra ce qu'on attend de lui et le sens de son activité. Il doit être en mesure d'évaluer ses connaissances et ses savoir-faire, de suivre ses progrès ou encore d'identifier les difficultés rencontrées pour mieux les surmonter. Cela impose à l'enseignant de mettre les élèves en situation pour qu'ils assument effectivement la responsabilité de leurs apprentissages, de leur expliquer ce qui justifie l'activité et ce qu'on attend de leur travail ou encore de leur donner les moyens d'évaluer par eux-mêmes la qualité et l'efficacité de ce travail.
- Aucun élève ne doit être en échec : la mise en œuvre d'un enseignement centré sur l'élève conduit à adapter les interventions de l'enseignant, donc à différencier les activités, les rythmes d'apprentissage, les aides et les compléments apportés en fonction des situations et des besoins spécifiques des élèves. L'évaluation joue, sur ce point, un rôle essentiel. Elle permet de s'assurer de la progression de chacun et d'adapter, au jour le jour, les parcours d'apprentissage.

⁶ On rappellera qu'une séquence est un ensemble cohérent et continu de séances destiné à mettre en œuvre une partie du programme.

LA NÉCESSITÉ D'UNE COOPÉRATION ENTRE ENSEIGNANTS

Toutes les disciplines contribuent au développement des grandes compétences qui composent le profil de sortie. De plus, certaines d'entre elles, tels que les mathématiques, fournissent des outils aux autres. Les programmes prennent en compte cette nécessaire articulation entre les disciplines. Ils proposent une répartition cohérente des contenus, ils soulignent les complémentarités entre les parcours d'apprentissage et s'attachent à harmoniser le vocabulaire utilisé, les choix pédagogiques et les modalités d'évaluation.

La mise en œuvre des programmes impose la concertation et le travail commun des enseignants.

Ils ont d'abord à s'informer mutuellement de leurs progressions, des situations mises en place, des méthodes choisies, des obstacles rencontrés et des difficultés repérées. Ils ont surtout à articuler leurs contributions au service des mêmes compétences, à faire converger leurs démarches, à se répartir certains contenus et à s'entendre sur les notions et les mots utilisés. Chaque enseignant doit pouvoir solliciter un collègue d'une autre discipline pour expliciter un concept, proposer un outil, aborder une connaissance, renforcer un savoir-faire.

Ils peuvent aussi construire ensemble certaines séquences et se concerter pour travailler parallèlement autour d'un même thème ou à partir d'une même situation. Par exemple, l'environnement, la culture locale, la communication numérique ou la réaction aux crises sanitaires imposent la collaboration de plusieurs enseignants (voire de toute l'équipe pédagogique).

Enfin, il est prioritaire de coordonner l'évaluation des compétences développées par les élèves en référence au profil de sortie du secondaire. Une réunion est indispensable dès le début de l'année pour organiser et planifier les modalités d'évaluation, puis à chaque fin de période pour évaluer la progression de chaque élève, pour prévoir les apprentissages à consolider et les aides à lui apporter.

Les situations d'apprentissage et l'application des programmes ne sont pas limitées à l'espace et au temps de la classe. Les compétences attendues s'exercent à travers toutes les activités et tous les moments de la vie de l'école. La citoyenneté, la protection de l'environnement, la communication, la prévention des risques ou encore l'éducation physique et la pratique sportive impliquent, au quotidien, toute la communauté scolaire.

Le directeur et tous les enseignants doivent s'impliquer pour faire de l'établissement scolaire un espace éducatif et aider chaque élève à progresser à travers la vie collective. Son comportement et son implication doivent être encouragés et évalués. La plupart des « savoir-être » attendus de l'élève ne peuvent être considérés comme acquis que s'ils sont mis en œuvre dans la cour de récréation et aux portes de l'école.

De même la participation à la vie communautaire ou associative doit être suscitée et valorisée. Les situations qu'elle favorise peuvent être exploitées en classe et asseoir les apprentissages.

■ Éducation à la citoyenneté

La discipline éducation à la citoyenneté

L'approche par compétences en éducation à la citoyenneté, développée en interaction avec les compétences transversales du Cadre d'orientation curriculaire du système éducatif haïtien, privilégie une approche pragmatique basée sur le vécu des élèves, les situations réelles et les études de cas concrets en lien avec le quotidien des élèves, leur environnement et le contexte haïtien dans son rapport au monde.

L'éducation à la citoyenneté est une discipline scolaire construite sur les apports de différentes disciplines (politique, philosophie, droit, sociologie, psychologie, histoire, géographie, économie, éducation physique et sportive, arts...). Par les recherches sur les rapports entre l'individu et la société, par la rédaction et l'étude de textes divers (textes constitutionnels et juridiques, contrats, traités, conventions...), par l'analyse de l'homme comme être social, ces différentes sciences contribuent aux questionnements et aux interprétations sur :

- l'universalité de l'individu, ses droits, ses devoirs, et la singularité de la personne humaine ;
- la formation de la personnalité individuelle et sociale du citoyen ;
- la définition des valeurs et des principes qui fondent le social - ce qui fait société - le vivre ensemble et le bien commun : la paix, la liberté, l'égalité, la justice, l'inclusivité et la lutte contre toutes les formes de violence ;
- les interactions entre la société haïtienne et son environnement, la société haïtienne et les autres sociétés dans la Caraïbe, les Amériques et le monde ;
- la mémoire individuelle et collective de la société et de la nation ;
- le développement personnel et social de la citoyenne et du citoyen œuvrant pour la protection de l'environnement et un développement durable, une Haïti verte et bleue.

L'éducation à la citoyenneté, par définition interdisciplinaire, articule toutes ces questions pour former des citoyennes et des citoyens :

- capables d'analyse critique ;
- dotés d'un sens éthique et d'honnêteté ; tolérants et respectueux des croyances ; acquis aux valeurs fondamentales de la personne, de la société haïtienne et aux valeurs universelles ; solidaires ;
- responsables et engagés individuellement et socialement dans la protection de l'environnement ;
- créatifs et imaginatifs, capables d'innover et de porter un changement positif dans la société et la culture ;
- cultivés, fiers de leur identité et de leur culture haïtiennes dans une ouverture à l'altérité et au monde ;
- performants dans leur vie professionnelle ;
- bien dans leur corps et respectueux de toutes les différences.

La contribution de l'éducation à la citoyenneté au profil de sortie - La relation de l'éducation à la citoyenneté aux autres disciplines : l'interdisciplinarité

L'approche par compétences en éducation à la citoyenneté est pragmatique, elle s'appuie sur le vécu des élèves, sur des situations réelles et des cas pratiques. Dans l'environnement proche et dans le quotidien, tout peut enclencher et servir de base à une situation d'apprentissage en éducation à la citoyenneté : une élection de délégués, la mise en place d'une bibliothèque d'établissement ou inter-établissement, un projet innovant, individuel ou collectif, de solidarité, d'amélioration de l'espace et de la communauté scolaire, de protection et de valorisation de l'environnement, de développement durable, une commémoration, le règlement d'un conflit, etc.

Par définition, dans la continuité des acquis des cycles précédents du Fondamental et dans un rapport étroit avec les compétences transversales du Cadre d'orientation curriculaire du système éducatif haïtien, l'éducation à la citoyenneté s'inscrit dans une démarche éthique qui forme les élèves à réfléchir sur et à agir pour :

- la culture de la paix et de la solidarité : la société haïtienne, comme toute société, se compose d'individus, de groupes, de collectivités d'origines et de positionnement sociaux différents, aux intérêts individuels et collectifs divergents qui, souvent,

s'opposent les uns aux autres. L'éducation à la citoyenneté contribue à la conciliation de ces intérêts dans un vivre ensemble qui fait des différences et de l'altérité, comme de l'inclusivité, la base des solidarités dans l'action et de la transmission des valeurs ;

- l'identité nationale dans une citoyenneté mondiale : avant même la naissance de l'État haïtien, la Révolution et l'Indépendance se sont fondées sur un intérêt commun, la lutte pour la libération, dont le symbole est le drapeau et qui, aujourd'hui, est représenté par la Constitution démocratique, l'espace territorial, la culture commune, le patrimoine culturel et par deux langues formellement à égalité, le français et le créole, une place dans l'histoire et la communauté mondiales ; l'éducation à la citoyenneté contribue à responsabiliser les élèves, citoyennes et citoyens haïtiens, citoyennes et citoyens du monde, pour la défense et la préservation de leur patrimoine culturel et historique, pour la valorisation de leur identité ;

- la sécurité : l'État, par sa Constitution, ses lois et ses institutions (ministères, Office de la Protection du Citoyen, police, Bureau de la Protection civile, armée...) est le garant de la sécurité intérieure et extérieure des citoyennes et des citoyens ; l'éducation à la citoyenneté contribue à la responsabilisation des élèves pour que chacune d'entre elles et chacun d'entre eux soient les garants de la sécurité de toutes et de tous au quotidien, par la parole, l'engagement et l'action ;

- la justice : le fondement de l'État démocratique est la séparation des pouvoirs et l'indépendance des institutions chargées de la justice. L'exercice de la justice relève non seulement du criminel et du civil (ministère de la Justice), mais aussi du social (ministère des Affaires sociales, ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes) ; l'éducation à la citoyenneté engage les élèves, en tant que futures citoyennes et futurs citoyens, à lutter contre toutes les discriminations liées au sexe, aux ressources, aux origines, aux croyances ;

- les droits et les devoirs : les droits et les devoirs sont définis par un certain nombre de textes nationaux (Constitution) et internationaux (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement...) ; l'éducation à la citoyenneté a pour objectif de faire connaître ces textes aux élèves et de les engager, en paroles et en actes, à veiller et à s'engager à leur respect en s'investissant dans leur communauté ;

- l'égalité : la devise inscrite sur le drapeau haïtien est « L'Union fait la Force », l'article 4 de la Constitution précise « La devise nationale est : Liberté - Égalité - Fraternité » ; l'éducation à la citoyenneté, prenant acte des inégalités économiques, sociales et culturelles, engage les élèves à questionner la société et les liens sociaux et à participer à la réduction des inégalités et à la solidarité ;

- la démocratie : l'article premier de la Constitution précise « Haïti est une République, indivisible, souveraine, indépendante, libre, démocratique et solidaire » ; la loi y définit les droits et l'organisation des pouvoirs. L'éducation à la citoyenneté a pour objectif de faire connaître les principes et les lois qui régissent la démocratie haïtienne et d'engager les élèves, à leur niveau, à la défense de la vie démocratique et à la participation active à celle-ci dans la classe (comité de classe, élection de représentants de classe) et dans le quotidien (défense des droits de l'enfant) ;
- le consentement à l'impôt qui fonde la solidarité nationale, le système de services publics et de redistribution ;
- la protection de l'environnement et le développement durable ;
- la mémoire collective et le patrimoine ;
- la maîtrise critique de l'information sous toutes ses formes : presse papier, audiovisuelle, numérique ; réseaux sociaux ; productions de l'intelligence artificielle.
- l'universalité de l'homme et la lutte contre toute forme de discrimination dans la société haïtienne.

Par définition et vocation, l'éducation à la citoyenneté est interdisciplinaire et pluridisciplinaire. Elle prend tout son sens dans la complémentarité et la collaboration avec les enseignements des autres disciplines, dans un jeu d'échanges de points de vue et de focalisations :

- analyse et critique textuelle et iconique ;
- pratiques linguistiques orale et écrite ;
- respect de l'altérité et communication, entre autres numérique ;
- protection de l'environnement ;
- engagement actif dans le développement durable.

Quelques principes de la didactique de l'éducation à la citoyenneté dans le secondaire

Les élèves haïtiens, comme tous les élèves du monde, vivent dans un territoire, dans une société et un État, au sein d'une nation, qui forment un vivre ensemble construit sur des valeurs et des références communes. L'enseignement et l'étude de l'éducation à la citoyenneté, dans sa dimension interdisciplinaire, s'inscrit d'abord dans une approche pragmatique basée sur le vécu et l'environnement des élèves. À partir de situations réelles et de cas pratiques, dans l'environnement local, puis dans le cadre national et face au monde, les élèves construisent, exercent et développent leur citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté s'articule avec toutes les disciplines, mais plus directement et en continu avec l'enseignement de la philosophie, de l'éducation physique et sportive, de l'histoire, de l'économie et de la géographie. Elle participe, avec ces disciplines et dans des situations d'apprentissage réflexives spécifiques, comme dans des situations de terrain, à la formation de l'esprit critique et de la capacité à raisonner, au développement des pratiques collaboratives et coopératives ; par la réflexion sur l'identité individuelle et collective, par la pratique d'équipe, elle ouvre l'esprit à l'altérité et à la tolérance ; comme support de l'insertion sociale, des sentiments d'appartenance, et de la mobilisation pour les droits et les devoirs, elle est la base du positionnement et de l'engagement citoyens et de l'action civique des élèves dans le présent et dans le futur.

La mise en place dans le secondaire d'une formation à l'éducation à la citoyenneté suppose alors quelques attentions spécifiques tant en ce qui concerne les opérations cognitives et de recherche qu'en ce qui concerne l'engagement citoyen :

- Compétences linguistiques générales et spécifiques dans la traduction d'une langue à l'autre tant en ce qui concerne le vocabulaire courant, dont les emplois peuvent différer et avoir historiquement évolué différemment d'une langue à l'autre que dans les lexiques spécifiques de la politique, du droit et de la justice, de l'éthique : textes constitutionnels et législatifs ; rendus de jugement et jurisprudence ; conventions, traités et accords internationaux... La mise en place collaborative, en continu sur les quatre années du Secondaire, d'un glossaire, rédigé par les élèves, s'avère donc indispensable. En quatrième année, le glossaire accompagné d'extraits de textes nationaux et internationaux, présentés et analysés, constitue la base d'une étude historique de l'évolution des notions et des débats sociétaux sur le droit.
- Analyse critique de la production, de la matérialité, de la conservation, de la reproduction et de la diffusion des documents utilisés : textes, images, séries statistiques, graphiques, archives sonores et cinématographiques ou vidéo, images virtuelles et productions de l'intelligence artificielle...
- Étude des contextes et des droits liés à la conservation, la production et la communication des archives, des sources et des documents : textes constitutionnels et législatifs ; rendus de jugement et jurisprudence ; conventions, traités et accords internationaux....
- Mise en contexte et périodisation des textes nationaux et internationaux.
- Analyse de la logique et de la structuration des textes officiels, des champs lexicaux et sémantiques, ainsi que des procédés discursifs et narratifs des textes et des discours qui en rendent compte : presse, télévision, réseaux sociaux, notamment par

l'attention critique portée à leur composition (titraille, rapport image / texte, typographie), leur montage (scénario, plan séquence, son) et à leur diffusion.

- Argumentation, orale et écrite sur différents types de supports.
- Distinction des documents officiels et de leurs usages sociaux.
- Attention spécifique à l'altérité, au respect de la personne et des institutions.
- Attention aux prises de position, aux attitudes et aux gestes, aux engagements et à l'action.
- Sens et pratique du débat argumenté.

Si les contenus sont adaptés à une année plus qu'à une autre dans le cycle, pratiquer l'éducation à la citoyenneté en classe suppose une cohérence d'ensemble dans la continuité des apprentissages et des allers-retours permanents entre la norme, la règle, la prescription, l'injonction et l'étude de cas ancrée dans le réel. Dans les propositions de programme, il est ainsi proposé, chaque fois que cela est possible, des approfondissements, des extensions, des échos de chaque question dans les quatre années du secondaire, à travers notamment la formation au débat sur les enjeux sociaux contemporains.

Enfin l'éducation à la citoyenneté ne se conçoit pas sans un véritable dialogue entre toutes les disciplines.

Les compétences visées en éducation à la citoyenneté

Le programme structure la didactique de l'éducation à la citoyenneté et sa contribution spécifique aux compétences du profil de sortie autour de trois compétences principales (schéma et tableaux ci-dessous) :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique œuvrant pour le respect et la promotion des valeurs nationales et universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

Ces trois compétences, interdépendantes, s'articulent aux compétences transversales du profil de sortie du Secondaire. Elles s'appuient sur un programme de questionnement, de recherche, d'interprétation de tout ce qui fait société pour un développement harmonieux de l'individu, du niveau local, de l'espace haïtien à l'espace mondial, en prenant conscience de leur altérité et de leur nécessaire solidarité. Ces trois compétences organisent le programme en dix unités d'apprentissages qui ont pour but de développer et d'approfondir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis dans le Fondamental en éducation à la citoyenneté. La démarche s'organise à partir de :

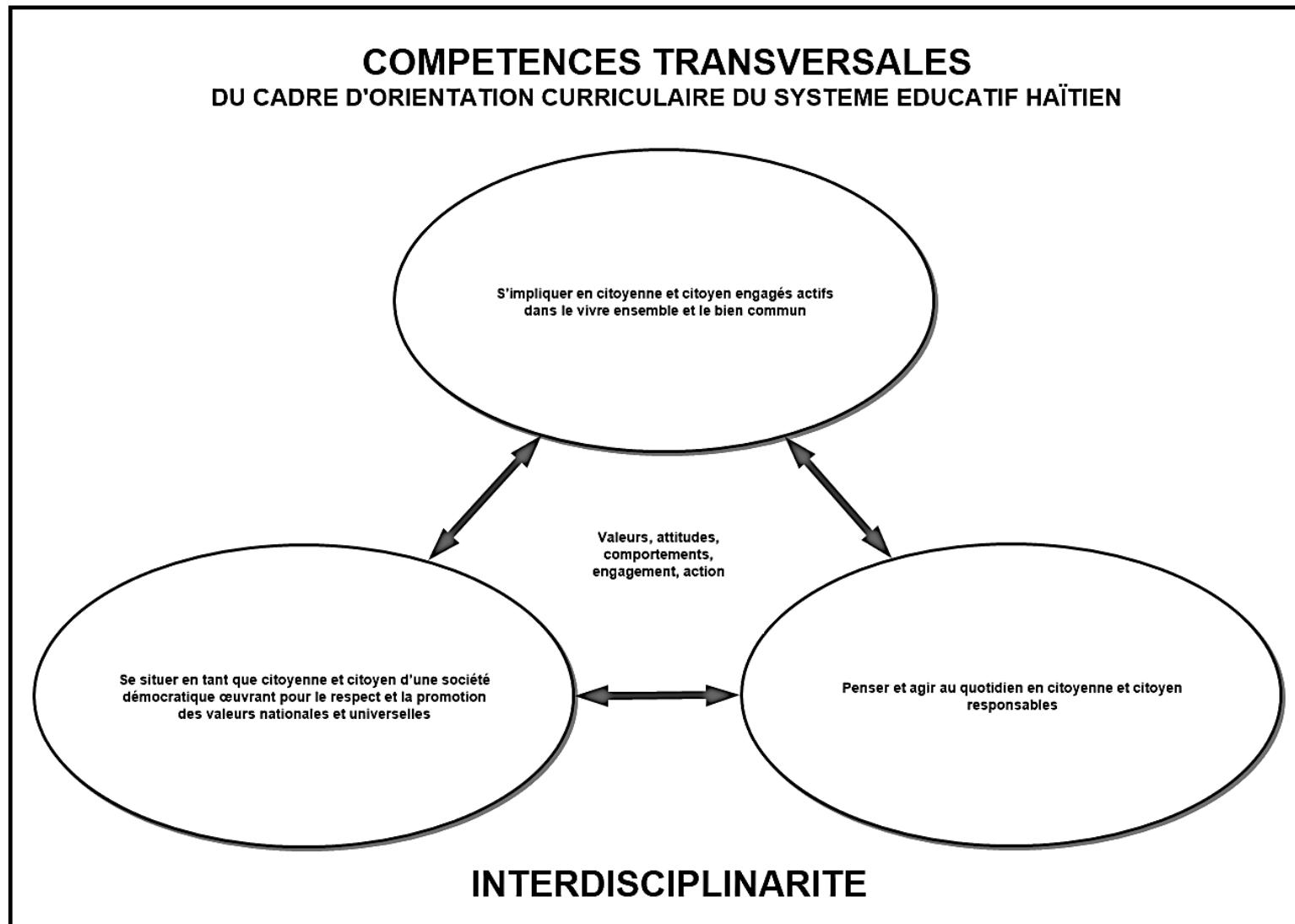
- l'attention au quotidien dans le respect de l'autre et des valeurs ;
- la connaissance, l'analyse critique et l'interprétation des textes, locaux, nationaux et internationaux qui définissent et régissent la vie en société ainsi que les droits et les devoirs ;
- l'analyse critique de documents: textes, images, statistiques, graphiques, cartes, archives sonores et cinématographiques ou vidéo, images virtuelles et productions de l'intelligence artificielle...;
- la recherche et la collecte d'informations et de documents authentifiés ;
- la connaissance critique des situations et des événements sociaux, économiques, politiques et culturels ;
- le questionnement et l'interprétation du rôle social des acteurs ;
- la comparaison des sociétés et de leur interaction avec l'environnement, ici et ailleurs ;
- le développement de l'argumentation dans les débats sociaux.

Par la démarche en éducation à la citoyenneté, les élèves prennent conscience de l'altérité. Dans une démarche critique, ils questionnent, interprètent, respectent, s'engagent et mettent en valeur l'environnement.

Par le développement et l'approfondissement en interaction continue de ces trois compétences, les élèves construisent une démarche, des connaissances et une éthique du quotidien et de la société dans laquelle ils vivent, appuyés sur les débats sociaux. Par définition, l'éducation à la citoyenneté est une démarche interdisciplinaire. Par l'analyse critique, les élèves distinguent l'information à visée de vérité et de réalité des rumeurs et des fausses nouvelles. Ils vérifient la source de toute information, notamment des informations diffusées par les réseaux sociaux.

Les élèves se forgent, dans l'échange permanent avec les autres disciplines, une conscience citoyenne responsable, attentive à l'altérité et à la coopération sociale et culturelle. Ils s'engagent dans l'action pour un développement durable dans leur communauté, dans la société et sur le territoire haïtiens comme dans le monde. Ils préparent et engagent les orientations de leur formation et de leur vie professionnelle.

Schéma des compétences en éducation à la citoyenneté



Les compétences

Éducation à la citoyenneté - Compétence 1

Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique œuvrant pour le respect et la promotion des valeurs nationales et universelles

- Présentation de la compétence

La compétence est construite et développée à partir des valeurs et des droits de la société, de la nation et de l'État haïtiens, puis des valeurs et des droits universels.

Par le développement de compétences en éducation à la citoyenneté, les élèves, futurs ou déjà citoyennes et citoyens, deviennent les garants de la volonté de vivre ensemble dans une nation libre et démocratique et une société égalitaire et solidaire.

Les élèves :

- lisent, mettent en contexte, analysent et font leurs les textes qui régissent l'état de droit haïtien et ceux qui définissent au niveau international les droits de l'individu, de la personne et des collectivités ;
- s'approprient les valeurs et les droits de la société et de la nation haïtiennes, les valeurs et les droits universels ;
- souscrivent en toute conscience à l'idée que tout droit correspond à un devoir envers soi-même et les autres, considérés individuellement et collectivement ;
- connaissent et utilisent les textes constitutionnels, législatifs et juridiques nationaux, les déclarations, les conventions et les traités internationaux comme référence et comme recours ;
- s'engagent pour l'égalité et contre toute forme de discrimination dans leurs paroles et leurs actes au quotidien, pour le présent et pour l'avenir ;
- constituent un répertoire des textes nationaux et internationaux, présents et passés, garantissant les droits ;
- connaissent les institutions chargées de proclamer et de faire respecter les droits.

Composantes de la compétence

La compétence vise, par la conciliation permanente des intérêts individuels, et collectifs, par une formation à la résolution des conflits, à construire une culture de la paix et de la solidarité, dans une acceptation et une perception des différences et de l'altérité comme richesse.

Elle développe l'idée de nation comme un vouloir vivre ensemble caractérisé par la paix, la cohésion sociale et l'unité. En se référant au drapeau national, symbole de l'alliance pour la liberté, à la devise nationale, au territoire national et à l'histoire d'Haïti, les élèves

construisent et valorisent leur identité en référence à la constitution, aux droits et devoirs auxquels elle engage, à l'espace national, au patrimoine culturel, historique et linguistique. Citoyennes et citoyens d'un État démocratique, les élèves en connaissent et font leurs les valeurs, la Constitution, les lois qui fondent l'État de droit, ils connaissent les institutions chargées de la justice, de la police et de la solidarité nationale et s'engagent au respect de celles-ci au quotidien.

En approfondissant et développant les compétences acquises au cycle 3 du fondamental, les élèves sont capables de :

- se référer aux sources du droit haïtien et du droit international ;
- questionner et interpréter les textes nationaux (textes constitutionnels, législatifs, juridiques) et internationaux (déclarations, conventions, accords, traités) et les institutions qui les garantissent et les font respecter ;
- émettre des hypothèses sur un cas de droit et les vérifier par une recherche documentaire ;
- questionner et analyser les débats sociétaux, passés et présents ; en faire une présentation argumentée.

L'acquisition de la compétence suppose de :

- élaborer des problématiques à partir d'études de cas ;
- mener, à partir de leur questionnement, des recherches documentaires destinées à confirmer ou infirmer leurs hypothèses ;
- maîtriser le lexique et les constructions argumentaires des textes prescriptifs et injonctifs ;
- s'engager comme citoyen et agir pour la défense des droits.

Attentes à la fin du tronc commun

- Maitriser et distinguer les notions d'individu et de personne et les droits et les devoirs qui y sont attachés.
- Reconnaître l'égalité de droit entre citoyennes et citoyens quelles que soient leurs différences, leurs handicaps ou leurs préférences.
- Maîtriser les textes de référence haïtiens et internationaux : Constitution et lois d'Haïti, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, déclarations, conventions, accords et traités internationaux.
- Connaitre les valeurs de la société haïtienne et les valeurs universelles et s'y référer dans l'analyse des situations du quotidien et dans l'action.
- Se situer et agir en citoyenne et en citoyen responsables conscients et respectueux des droits et des devoirs de l'individu et de la personne, notamment dans la résolution de conflit : compréhension et respect de l'altérité, dialogue et négociation.
- Pratiquer au quotidien les valeurs démocratiques et prendre position en faveur de leur respect : liberté, égalité, solidarité, coresponsabilité, participation, coopération, intégrité, dignité humaine.

Attentes à la sortie du secondaire

- Maitriser et distinguer les notions d'individu et de personne et les droits et les devoirs qui y sont attachés.
- Reconnaître l'égalité de droit entre citoyennes et citoyens quelles que soient leurs différences, leurs handicaps ou leurs préférences.
- Maîtriser les textes de référence haïtiens et internationaux : Constitution et lois d'Haïti, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, déclarations, conventions, accords et traités internationaux.
- Connaitre les valeurs de la société haïtienne et les valeurs universelles et s'y référer dans l'analyse des situations du quotidien et dans l'action.
- Se situer et agir en citoyenne et en citoyen responsables conscients et respectueux des droits et des devoirs de l'individu et de la personne, notamment dans la résolution de conflit : compréhension et respect de l'altérité, dialogue et négociation.
- Pratiquer au quotidien les valeurs démocratiques et prendre position en faveur de leur respect : liberté, égalité, solidarité, coresponsabilité, participation, coopération, intégrité, dignité humaine.
- Concevoir et développer un projet d'engagement bénévole pour lutter contre la violation des droits ou pour la création d'une situation inclusive.
- Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle en élaborant, mettant en place et développant un projet créateur de revenus individuels et pour la communauté.

La compétence est développée de la même manière interdisciplinaire dans toutes les séries.

Modalités et critères d'évaluation

- Les élèves auto-évaluent le développement de la compétence dans des situations quotidiennes.
- Les élèves auto-évaluent leur compétence à mener une recherche dans les textes sur les droits.
- Le professeur évalue à la fois l'acquisition de la compétence (analyse critique, questionnement, interprétation, synthèse, communication sous diverses formes : écrit, schéma interprétatif, commentaire oral, vidéo, page web) et l'auto-évaluation de l'élève.
- Le professeur évalue la compétence des élèves à concevoir, mettre en œuvre et développer un projet bénévole ou un projet créateur de revenus.

Stratégie mise en œuvre pour le développement de la compétence

Le développement de cette compétence en éducation à la citoyenneté doit moins être conçu en termes de cours avec un horaire hebdomadaire défini, que comme :

- l'étude et la pratique quotidiennes, dans toutes les disciplines du Secondaire, des droits et des devoirs ;
- l'implication éthique et l'engagement actif de toutes et de tous dans les collectivités scolaire et locale.

Le développement de la compétence est aussi directement lié avec l'étude et la maîtrise des textes de droit nationaux et internationaux.

Éducation à la citoyenneté - Compétence 2

Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables

Présentation de la compétence

Dans une démarche d'analyse et de recherche critique au quotidien, dans leur environnement, dans la société haïtienne et au niveau mondial, les élèves portent une attention permanente :

- aux paroles, aux attitudes, aux échanges et aux actes pour un développement harmonieux de toutes les dimensions de leur personnalité et de leur identité personnelle et sociale ;
- aux informations et aux événements qui mettent en jeu les droits et la démocratie du local au mondial ;
- à l'égalité et à l'altérité comme richesse à cultiver ;
- à l'environnement, au patrimoine et à la mémoire collective comme bien commun.

Les élèves s'engagent au quotidien dans leurs paroles et leurs actes pour les valeurs haïtiennes et des droits de l'Homme et leur promotion. Ils s'engagent pour la démocratie et la paix.

Composantes de la compétence

L'État de droit et la construction d'une société haïtienne et d'un monde juste et égalitaire est l'affaire de toutes et de tous. Par leurs paroles, leurs attitudes, leurs gestes, leurs actions, les élèves s'engagent au quotidien dans :

- la lutte contre les discriminations sociales, culturelles, sexuelles, culturelles, liées aux handicaps, aux choix individuels et sociaux ;
- l'entraide ;
- le respect des lieux et des biens publics ;
- la préservation de l'environnement.

Les élèves se forment, par la pratique, à la résolution des conflits. Ils connaissent les textes de droit nationaux et internationaux et les institutions chargées de la justice, de la protection des personnes, de la sécurité et de la santé et s'engagent dans la lutte contre toutes les formes d'insécurité individuelle et socio-économique.

Attentes à la fin du tronc commun

Les élèves sont capables, de façon critique, argumentée et informée, de :

- questionner et interpréter ce qu'est une attitude citoyenne et solidaire dans le quotidien ;
- agir en citoyenne et en citoyen responsables et engagés à l'école et dans la communauté ;
- participer à des activités de promotion et de renforcement de la démocratie à l'école et dans la communauté ;
- participer à la vie démocratique dans la cité en tant que membre d'un comité de représentation de la classe dans une élection à l'échelle de son institution scolaire ; participer activement à la vie scolaire dans la coopération et la collaboration avec d'autres élèves, notamment dans l'entretien de l'école ;
- respecter la loi dans la conduite quotidienne ;
- se forger une personnalité de citoyenne et de citoyen responsables et engagés dans la vie sociale.

Attentes à la sortie du secondaire

- Questionner et interpréter ce qu'est une attitude citoyenne et solidaire dans le quotidien.
- Agir en citoyenne et en citoyen à l'école et dans la communauté.
- Participer à des activités de promotion et de renforcement de la démocratie à l'école et dans la communauté.
- Participer à la vie démocratique dans la cité en tant que membre d'un comité de représentation de la classe dans une élection à l'échelle de son institution scolaire ; participer activement à la vie scolaire dans la coopération et la collaboration avec d'autres élèves, notamment dans l'entretien de l'école.
- Respecter la loi dans la conduite quotidienne
- Se forger une personnalité de citoyenne et de citoyen responsables et engagés dans la vie sociale.

La compétence est développée de la même manière interdisciplinaire dans toutes les séries.

Modalités et critères d'évaluation

- Réalisation d'une analyse de cas en lien avec un texte de droit.
- Conception d'un projet de classe ou pour la communauté, projet bénévole ou créateur de revenus.

Stratégie mise en œuvre pour le développement de la compétence

Le développement de cette compétence en éducation à la citoyenneté est moins conçu en termes de cours avec un horaire hebdomadaire défini, que comme un engagement éthique et actif à la coopération et à l'entraide, en lien avec les autres disciplines (comportement, coopération dans l'acquisition des connaissances et collaboration dans les exercices scolaires, conception et développement de projets...), comme une réflexion sur la solidarité, une implication et une action quotidiennes dans les collectivités scolaire et locale.

Éducation à la citoyenneté - Compétence 3

S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble

Présentation de la compétence

La citoyenneté repose sur un engagement actif de toutes et de tous. Cet engagement est à la fois intellectuel et pratique. Il repose sur la connaissance des biens communs et des besoins de la communauté. À la base se trouve la coopération et le partage qui font de la diversité et des différences une richesse et une dynamique de création.

Composantes de la compétence

En lien avec les deux autres compétences, celle-ci met l'accent sur l'implication individuelle et collective et sur l'engagement et l'action dans :

- la construction d'un vivre ensemble reposant sur les valeurs démocratiques d'une culture de la paix et de la solidarité ;
- la résolution des conflits, qu'ils soient négatifs ou positifs ;
- la cohésion sociale et la culture commune ;
- la lutte pour l'égalité, la sécurité et la justice, et contre toute forme d'injustice et de discrimination ;
- la lutte pour la préservation de l'environnement dans une perspective de développement durable ;
- la participation au niveau de l'école et de la communauté aux instances démocratiques (comité et représentant de classe, associations...) ;
- la conception et le développement de projets bénévoles ou créateurs de revenus pour préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle.

Attentes à la fin du tronc commun

- Connaître et utiliser les textes de droit et les recours, les institutions.
- Identifier tout ce qui participe du bien commun, s'engager et agir pour le préserver et le développer.
- S'engager dans un projet coopératif de préservation et de développement des éléments de ce qui constitue le bien commun : entretien de lieux et biens publics et patrimoniaux, préservation de la flore et de la faune, des sols, action en faveur de l'accès de toutes et de tous aux biens de première nécessité, notamment l'eau.

- s'impliquer activement, en tant que citoyenne et citoyen, dans le quotidien de la collectivité par une attitude inclusive mobilisant la créativité et le sens de l'innovation.

Attentes à la sortie du secondaire

- Connaître et utiliser les textes de droit et les recours, les institutions.
- Identifier tout ce qui participe du bien commun, s'engager et agir pour le préserver et le développer.
- S'engager dans un projet coopératif de préservation et de développement des éléments de ce qui constitue le bien commun : entretien de lieux et biens publics et patrimoniaux, préservation de la flore et de la faune, des sols, action en faveur de l'accès de toutes et de tous aux biens de première nécessité, notamment l'eau.
- Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle en s'engageant dans un projet créateur de revenus individuels ou pour la communauté.
- s'impliquer activement, en tant que citoyenne et citoyen, dans le quotidien de la collectivité par une attitude inclusive mobilisant la créativité et le sens de l'innovation.

La compétence est développée de la même manière interdisciplinaire dans toutes les séries.

Modalités et critères d'évaluation

- Conception et développement d'un projet de classe, d'école, pour la communauté notamment un projet inclusif ou un projet de préservation de l'environnement.
- Conception et développement d'un projet individuel source de revenus.

Stratégie mise en œuvre pour le développement de la compétence

Le développement de cette compétence en éducation à la citoyenneté est moins conçu en termes de cours avec un horaire hebdomadaire défini, que comme un engagement éthique et actif à la coopération et à l'entraide, une implication et une action collaboratives et quotidiennes dans la solidarité, à l'école et dans la communauté, et dans la préservation et l'entretien des biens collectifs.

Programmes détaillés d'éducation à la citoyenneté par unités d'apprentissage

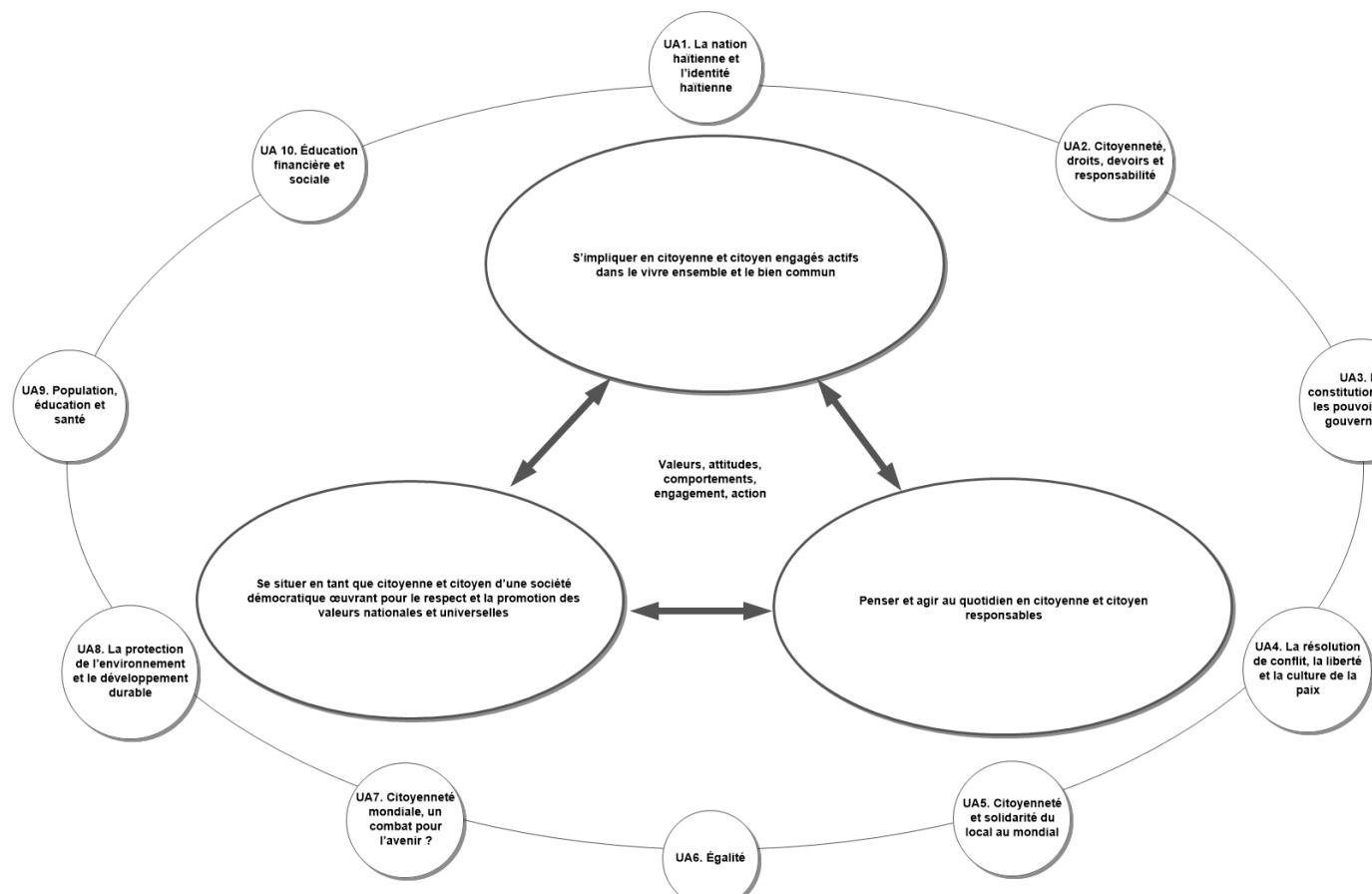
Compétences et unités d'apprentissage en éducation à la citoyenneté

Pour chaque « Unité d'apprentissage », étudiée en approfondissement et élargissement progressifs de la maîtrise des compétences sur une, deux, trois ou les quatre années de secondaire, figurent séparément les savoir-faire et les savoir-être d'une part, les savoirs d'autre part, ainsi qu'un choix de « Propositions d'activités d'apprentissage ». Ces propositions sont des exemples de démarches qui ne couvrent donc pas tous les savoir-faire, savoir-être et savoirs des « Unités d'apprentissage ». Elles invitent au choix et à l'adaptation selon les intérêts locaux et l'actualité locale, nationale et internationale et les études menées dans les autres disciplines.

Les dix unités d'apprentissage en éducation à la citoyenneté se réfèrent au contexte haïtien et au contexte mondial dans leurs interrelations :

UA1.	La nation haïtienne et l'identité haïtienne
UA2.	Citoyenneté, droits, devoirs et responsabilité
UA3.	La constitution, l'État, les pouvoirs et la gouvernance
UA4.	La résolution de conflit, la liberté et la culture de la paix
UA5.	Citoyenneté et solidarité du local au mondial
UA6.	Égalité
UA7.	Citoyenneté mondiale, un combat pour l'avenir ?
UA8.	La protection de l'environnement et le développement durable
UA9.	Population, éducation et santé
UA 10.	Éducation financière et sociale

COMPETENCES TRANSVERSALES
DU CADRE D'ORIENTATION CURICULAIRE DU SYSTEME EDUCATIF HAÏTIEN



Les unités d'apprentissage en éducation à la citoyenneté

Avertissement : Les propositions d'activités d'apprentissage sont données à titre de suggestions et d'exemples. Il appartient au professeur :

- de sélectionner ce qui est le plus adapté à ses élèves, à l'environnement et aux conditions sociales, économiques et culturelles ;*
- de travailler dans une approche inclusive par l'utilisation de supports variés prenant en compte les compétences différencierées des élèves.*

Unité d'apprentissage 1. La nation haïtienne et l'identité haïtienne

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none">- Questionner, interpréter et distinguer la notion et le concept d'identité, dans son acception générale et dans ses significations politique et nationale.- Distinguer la mémoire individuelle de la mémoire collective.- S'interroger sur ce qui fait d'un objet, d'un monument, d'une œuvre d'art, d'un lieu, d'un paysage... un objet ou un lieu de mémoire.- Questionner et interpréter les valeurs, les principes et les symboles de la République d'Haïti. S'engager, en tant que citoyenne et citoyen haïtiens à les respecter dans l'action quotidienne.- Questionner historiquement et philosophiquement la notion de nation.	<ul style="list-style-type: none">- À partir des mots reliés entre eux « identité » et « Haïti », inscrits au tableau ou sur écran en utilisant un logiciel libre de « mind mapping », participer à un remue-ménages (« brain storming ») individuel ou collectif et à la réalisation d'une carte mentale en inscrivant et reliant entre eux tous les mots qu'évoque l'identité et l'identité haïtienne.- En interdisciplinarité avec la philosophie et les mathématiques, rechercher en petits groupes, puis mettre en commun, tous les sens de l'identité et leur emploi selon les disciplines : méméti, ipséité, identités numérique et qualitative, identité culturelle, universalité, identités de perception et de pensée, principe d'identité, relation d'identité, etc. Proposer pour chaque mot, notion ou concept une recherche et une analyse sur le champ lexical et sur le champ sémantique.- Rechercher dans les versions française et créole de la Constitution du 29 mars 1987 (version amendée), tous les termes, expressions et articles qui définissent l'identité et la nationalité haïtiennes.
Savoirs	

<ul style="list-style-type: none"> - L'identité personnelle et l'identité haïtienne (Constitution de 1987). Identité et nationalité. - La mémoire individuelle et la mémoire collective. Les personnes, les mots, les événements, les lieux et les objets de mémoire. - Valeurs, principes et symboles de la République d'Haïti. - La nation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter et réorganiser la carte mentale en carte de concept autour de la notion d'identité haïtienne. - En interdisciplinarité avec l'histoire, par petits groupes chargés chacun de la lecture et de la comparaison de trois Constitutions historiques, relever les différentes définitions de la qualité et de l'identité d'haïtien et de citoyen haïtien. Si possible sur écran pour la recherche d'occurrences. - Lire et analyser collectivement l'article 5 de la Constitution du 29 mars 1987. Rédiger un court texte sur la dimension identitaire du bilinguisme, sur sa réalité et sa nécessité, sur ses limites au sein de la communauté haïtienne et à l'international. - Rédiger une synthèse sur la différence et la complémentarité de l'identité personnelle, de l'identité culturelle et de l'identité haïtienne. - Collectivement, en interdisciplinarité avec l'histoire, la littérature et les arts, lister dans le milieu local, puis sur l'ensemble du territoire haïtien, tous les lieux et objets de mémoire : lieux historiques, paysages, monuments, statues, objets muséaux, œuvres d'art... Par petits groupes, chargés chacun d'un lieu ou d'un objet, faire l'histoire du lieu ou de l'objet, présenter sa configuration, son exposition et son accessibilité actuelles. Rechercher et analyser toutes ses représentations officielles (monnaie, timbre poste, site web...), historiques, littéraires et artistiques. Réaliser soit une exposition sous forme d'affiches papier ou une exposition virtuelle, soit une vidéo pour présenter l'objet ou le lieu ; expliquer ce qui fait de lui un objet ou un lieu de mémoire. S'il s'agit d'un lieu, organiser une visite, réelle ou virtuelle en distinguant le lieu et la mémoire collective qui y est attachée. - Faire de même, à partir de la lecture de l'Acte d'Indépendance et des
---	---

différentes constitutions d'Haïti pour tous les mots et références, ainsi que pour les événements, qui constituent la mémoire collective du peuple, de la nation et de l'État haïtien.

- À partir des recherches précédentes, rédiger une ou deux pages argumentées sur la notion de « devoir de mémoire ». De même, en appuyant la démonstration sur ou plusieurs exemples, expliquer en une page ou deux, la différence entre la mémoire collective et la commémoration.

- À partir de la lecture de la Constitution de 1987 et d'une recherche dans plusieurs Constitutions historiques, relever et lister les symboles, les emblèmes et la devise de la République d'Haïti. Par petits groupes, chargés chacun d'un symbole, d'un emblème ou de la devise, rechercher, photographier ou relever sous forme de croquis, dans l'environnement immédiat, tous les lieux et noms de lieux, monuments, objets (carte d'identification nationale, passeport, autres documents officiels, pièces de monnaie et billets de banque, timbres postaux...), les logos, les publicités, les dessins de presse, les caricatures, les sites... évoquant, sous une forme ou une autre, les symboles, les emblèmes et la devise de la République d'Haïti et du territoire d'Haïti. En interdisciplinarité avec l'histoire, faire l'histoire des symboles, des emblèmes et de la devise, de la mythologie qui s'y attache ainsi que de leurs utilisations historiques, politiques, mémoriales et artistiques. Réaliser et présenter l'étude sous forme de portfolio, d'un ensemble de pages web, d'une animation écran ou d'une vidéo.

- Réaliser un dossier de presse, présenté et commenté, sur le respect et l'utilisation (évoctions politiques, commémorations...) des symboles, des emblèmes et de la devise de la République d'Haïti et du territoire

	<p>d'Haïti, le non respect et les atteintes à ceux-ci.</p> <p>- À partir du mot « nation », inscrit au tableau ou sur écran en utilisant un logiciel libre de « mind mapping », participer à un remue-méninges (« brain storming ») individuel ou collectif et à la réalisation d'une carte mentale en inscrivant et reliant entre eux tous les mots qu'évoque l'idée de « nation ». Faire l'analyse des champs lexical et sémantique de la notion.</p> <p>- En interdisciplinarité avec l'histoire et la philosophie, rechercher dans différents dictionnaires et encyclopédies les définitions en notant les auteurs de la définition et les auteurs référencés : Cicéron, Schiller, Fichte, Jaucourt, Diderot, Holbach, Hegel, Herder, List, Marx, Renan, etc. Par petits groupes, faire l'analyse critique de la définition qu'en donnent ces auteurs après avoir, en quelques lignes, présenté une biobibliographie de l'auteur. Présenter et argumenter les définitions dans un débat collectif.</p> <p>- Rédiger un court argumentaire, appuyé sur différents exemples historiques ou contemporains, sur la différence entre la nation et le nationalisme.</p>
--	---

Modalités et critères d'évaluation

- Synthèse rédigée sur les notions d'identité collective, d'objet et de lieu de mémoire.
- Présentation orale des recherches sous diverses formes et sur différents supports.
- Présentation orale du portfolio sur les recherches et l'analyse documentaire.

Unité d'apprentissage 2. Citoyenneté, droits, devoirs et responsabilité

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none">- Questionner et interpréter le concept de citoyen. Faire la différence entre le concept, la notion de citoyenne et de citoyen et la réalité politique, juridique, sociale et culturelle de la citoyenneté.- Maîtriser et utiliser, comme support du positionnement, de la pratique et de l'engagement quotidiens, les bases du vocabulaire politique et social qui définissent la citoyenneté, les droits et les devoirs de la citoyenne et du citoyen dans un État démocratique.- Connaître et questionner les valeurs et les droits définis dans la Constitution de la République d'Haïti et l'exercice historique et effectif des	<p>Les propositions d'activités d'apprentissage se réfèrent au contexte haïtien et au contexte mondial dans leurs interrelations.</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des mots « citoyenne - citoyen », inscrits au tableau ou sur écran en utilisant un logiciel libre de « mind mapping », participer à un remue-ménages (« brain storming ») individuel ou collectif et à la réalisation d'une carte mentale en inscrivant et reliant entre eux tous les mots qu'évoque la notion de citoyen. Faire l'analyse des champs lexical et sémantique de la notion de citoyen.- Rechercher dans les versions française et créole de la Constitution du 29 mars 1987 (version amendée du 9 mai 2011), tous les termes, expressions et articles qui définissent la qualité de citoyen, les droits et les devoirs de la citoyenne et du citoyen : Préambule ; Titre III : Du Citoyen - Des Droits et Devoirs Fondamentaux ; articles 58, 59, 89, 94, 172.1, 268.1, 269.1 ; Titre VI Des institutions indépendantes, Chapitre IV De la protection du citoyen). <p>Relever les articles où il est question de « citoyennes » et de « citoyens » et ceux où le terme de « citoyen » est employé de façon générique au masculin. Formuler quelques hypothèses sur ces différences après avoir questionné la notion de « quota » (articles 17.1 et 31.1.1). Questionner la notion d'écriture inclusive dans le cadre des textes constitutionnels et juridiques.</p>

<p>droits.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionner la réciprocité citoyenne des droits et des devoirs. - Maîtriser ce que signifie la citoyenneté dans un État démocratique et agir en conséquence, en : <ul style="list-style-type: none"> - respectant la différence, - assumant ses responsabilités, - participant et en s'engageant dans le vivre ensemble de sa communauté et pour le bien commun. - Développer une attitude et des compétences qui favorisent la coopération, l'engagement civique et la prise de responsabilité. - Développer, en s'appuyant sur un projet, une pensée critique et mettre en œuvre une pratique, respectueuses des droits et de l'altérité, projet bénévole ou projet créateur de revenus individuels ou collectifs dans le cadre de l'orientation ou de la 	<p>Réorganiser la carte mentale en carte de concepts. Incrire tous les mots et expressions qualifiant la citoyenne, le citoyen et leurs droits et devoirs en faisant apparaître la réciprocité des droits et des devoirs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En interdisciplinarité avec le français, individuellement ou en petits groupes, choisir un ou plusieurs articles de la Constitution exprimant un droit et sa réciprocité en devoir et, soit : <ul style="list-style-type: none"> - rédiger un court récit mettant en scène le droit et le devoir - rechercher dans la littérature haïtienne un ou plusieurs extraits mettant en scène le droit et le devoir - faire un suivi de la presse sur ce droit et ce devoir, constituer un dossier de presse ou un portfolio. <p>Présenter oralement les résultats.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En quelques lignes argumentées et, éventuellement illustrées d'exemples pris dans l'actualité, expliquer en quoi valeurs, droits et devoirs sont interdépendants. - Définir par écrit la notion de « responsabilité citoyenne » et présenter un projet, individuel ou collectif, engageant la responsabilité citoyenne dans l'établissement ou la communauté, projet bénévole ou projet créateur de revenus individuels ou pour la communauté. - En interdisciplinarité avec l'histoire, rechercher et relever toutes les occurrences des notions de citoyen et de citoyenneté dans les différentes constitutions haïtiennes. Analyser l'évolution de la notion de « citoyen » dans une étude comparative des contextes historiques. - En interdisciplinarité avec la philosophie et l'histoire et les langues, en petits groupes, rechercher, analyser les différentes définitions de la citoyenneté. Choisir, présenter et
---	---

<p>formation à la vie professionnelle.</p> <p>- Questionner l'actualité sur les questions de droits et de devoirs, mener une enquête, en communiquer l'analyse critique en utilisant la terminologie appropriée liée aux textes constitutionnels et juridiques haïtiens.</p>	<p>analyser oralement un extrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aristote, <i>Politique</i>, 1.III, 1. - Jean-Jacques Rousseau, <i>Du contrat social ou Principes du droit politique</i>, 1. I ; <i>Emile</i>, 1. V. - Thomas Hobbes, <i>De Cive / Le Citoyen</i> - Immanuel Kant, <i>Premiers principes métaphysiques de la doctrine du droit</i> - Georg Wilhelm Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> - John Rawls, <i>A Theory of Justice</i> - ...
<p>SAVOIRS</p> <p>- Citoyennes et citoyens haïtiens, valeurs, droits et devoirs.</p> <p>- Les concepts de « citoyen » et de « citoyenneté », le citoyen, l'individu, la personne.</p> <p>- La citoyenneté et la justice sociale, les lois et institutions de protection des citoyennes et des citoyens.</p> <p>- Éthique et responsabilité citoyennes : égalité, inclusivité, environnement, patrimoine.</p> <p>- Formation à la vie professionnelle.</p>	<p>Compléter par l'analyse collective d'extraits de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lyonel Trouillot, <i>Haïti (re)penser la citoyenneté</i>, 2001. - Jean-Marie Théodat, « Haïti : la fin du citoyen et l'avènement de l'individu 2.0 », <i>EchoGéo</i>, 2020. - Rechercher les recours légaux contre le non respect des droits. Rédiger une courte fiche de présentation de chacun des recours. - Constituer un dossier de presse sur la citoyenneté en Haïti, les droits et les devoirs et leur respect. Le présenter oralement. - En interdisciplinarité avec le français et le créole, lire et analyser des extraits de la littérature haïtienne et caribéenne contemporaine sur les questions liées à la citoyenneté par exemple : - Jacques Roumain, <i>Gouverneurs de la Rosée</i>, 1944. - Lyonel Trouillot, <i>Bicentenaire</i>, 2006. <i>La belle amour humaine</i>, 2011. - Marie Vieux-Chauvet, <i>La Danse sur le volcan</i>, 1957. - Watson Charles, <i>Le ciel sans boussole</i>, 2021.
<p><i>Modalités et critères d'évaluation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un lexique de l'ensemble des notions étudiées. - Conception d'un projet citoyen. - Présentation orale du résultat d'une recherche. 	

Unité d'apprentissage 3. La Constitution, l'État, les pouvoirs et la gouvernance

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none"> - Questionner la vie politique et l'organisation des pouvoirs, les institutions. - Questionner et interpréter le lexique politique et son histoire. - Se former à la culture du débat argumenté dans un cadre interdisciplinaire autour des concepts, des notions et des prises de décision relatifs à l'exercice du pouvoir. 	<p>Les propositions d'activités d'apprentissage se réfèrent au contexte haïtien et au contexte mondial dans leurs interrelations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher dans les versions française et créole de la Constitution du 29 mars 1987 (version amendée), tous les termes, expressions et articles qui relèvent : <ul style="list-style-type: none"> - des différents pouvoirs, leurs formes, leurs caractéristiques, leur exercice et leur contrôle - des représentants du pouvoir, leurs mandats, les élections, les nominations et le choix par l'autorité - de la souveraineté et la légitimité des pouvoirs - du fonctionnement des pouvoirs et des recours contre l'abus de pouvoir - des rapports des citoyennes et citoyens au pouvoir et aux différentes autorités. - En interdisciplinarité avec la philosophie et l'histoire et les langues, en petits groupes, rechercher, analyser les différentes définitions du pouvoir. Choisir, présenter et analyser oralement un extrait par exemple de : <ul style="list-style-type: none"> - Aristote, <i>Politique</i>, I.1 - Thomas Hobbes, <i>Leviathan, or The Matter, Forme, & Power of a Commonwealth Ecclesiastical and Civil</i>, 1651, X - Max Weber, <i>Le savant et le politique</i>, 1917 et 1919. <i>Économie et société</i>, 1921. - Bertrand Russel, <i>Power: A New Social Analysis</i>, 1938. - Par petits groupes, rechercher et faire des analyses de cas des différentes formes actuelles
<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pouvoir, les institutions et les instruments du gouvernement démocratique. - L'organisation politique de la 	

<p>République d'Haïti.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les symboles de l'État. - La participation de la citoyenne et du citoyen à la vie politique. Les élections dans un pays démocratique. - Les formes de pouvoir et de gouvernement dans le monde. - Le concept de gouvernance, la notion de « bonne gouvernance » et leur ambiguïté. - Le pouvoir et l'éthique. - Le pouvoir politique et la religion. 	<p>de pouvoir et de gouvernement dans le monde.</p> <p>- En interdisciplinarité avec l'histoire et la philosophie, rechercher, retracer et faire l'analyse critique du concept de « gouvernance » et de son ambiguïté dans le domaine politique en s'appuyant sur des extraits de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carl Schmitt, <i>Du politique. « Légalité et légitimité »</i>, 1932. - Jürgen Habermas, <i>Droit et démocratie. Entre faits et normes</i>, 1992, chapitres III et IV. - Pierre Rosanvallon, <i>Pour une histoire conceptuelle du politique</i>, 2003. <p>Faire de même sur la notion de « bonne gouvernance » à partir de l'analyse des textes émanant des institutions et organisations internationales et de la presse.</p> <p>- Réaliser un dossier de presse (titres, articles, dessins, photographies) sur l'exercice du pouvoir en Haïti et dans plusieurs pays du monde. Présenter, par oral ou par écrit sur papier ou sur écran, la situation et son historique, les organes et les forces politiques et l'analyse critique d'un ou de plusieurs extraits de presse.</p> <p>- En interdisciplinarité avec le français et le créole, lire et analyser des extraits de la littérature haïtienne et caribéenne contemporaine sur les questions liées au pouvoir par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justin Lhérisson, <i>La famille des Pitite-Caille</i>, 1905. - Lyonel Trouillot, <i>Bicentenaire</i>, 2006. - Marie Vieux-Chauvet, <i>Amour, Colère et Folie</i>, 1968. - Makenzy Orcel, <i>L'Empereur</i>, 2020. <p>- En interdisciplinarité avec l'histoire, rechercher, analyser et présenter les liens entre le pouvoir politique et la religion en Haïti et dans quelques autres pays du monde.</p>
--	---

Modalités et critères d'évaluation

- Rédaction d'un lexique de l'ensemble des notions étudiées.
- Présentation orale d'un dossier de presse.
- Présentation orale d'une fiche auteur et de l'analyse d'un extrait de texte philosophique ou littéraire.

Unité d'apprentissage 4. La résolution de conflit, la liberté et la culture de la paix

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ATTITUDES	ET	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none">- Questionner et interpréter les textes constitutionnels.- Questionner et interpréter les résolutions de conflit.- S'engager pour la liberté et la paix à l'école et dans la communauté.		<p>Les propositions d'activités d'apprentissage se réfèrent prioritairement au vécu des élèves pour questionner et interpréter les notions dans le contexte de l'histoire mondiale.</p> <ul style="list-style-type: none">- Analyser la devise de la République d'Haïti (article 4 de la Constitution de 1987). Rechercher les occurrences, au singulier et au pluriel du terme « liberté » dans la Constitution : libertés fondamentales, libertés publiques ; liberté individuelle d'autrui ; liberté d'expression, de conscience, de réunion et d'association, du travail, syndicale, de prospection, économique... Par petits groupes, questionner et interpréter, à partir d'exemples, ce que recouvrent ces emplois du mot « liberté », dans la Constitution, dans les institutions et dans la vie quotidienne en Haïti.- En interdisciplinarité avec la philosophie, en petits groupes, rechercher, analyser et présenter oralement les différentes définitions du concept et de la notion de liberté :
SAVOIRS		<ul style="list-style-type: none">- liberté au sens philosophique : liberté physique, liberté d'action, liberté de la personne et autonomie, liberté de la volonté et déterminisme, liberté de pensée- liberté au sens métaphysique : libre arbitre, liberté de jugement, libre examen- liberté(s) formelle(s) : Droits de l'Homme- liberté(s) publique(s).

<p>de « culture de la paix ».</p> <p>- Les valeurs d'une culture de la paix à l'école, dans la communauté, aux niveaux national et international.</p> <p>- Les représentations allégoriques et symboliques de la liberté et de la paix.</p>	<p>- Définir en une page ou deux ce qu'est la liberté.</p> <p>- En interdisciplinarité avec les arts et l'histoire, rechercher des allégories et les symboles de la liberté : chaînes brisées, bonnet phrygien, arbre de la liberté... Faire leur histoire, rechercher et analyser leur emploi institutionnel (Armes de la République d'Haïti, symbole de différents pays, monnaies, timbres poste...) ainsi que des œuvres d'art représentant la liberté. Les présenter et les analyser. Réaliser un portfolio des utilisations et des réemplois de ces symboles et de ces œuvres dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en interdisciplinarité avec l'histoire, les œuvres passées, notamment les gravures et peintures des mouvements abolitionnistes du XVIII^e siècle, les gravures et les peintures sur les abolitions de la traite et de l'esclavage au XIX^e siècle ; - en interdisciplinarité avec les arts, les œuvres des artistes contemporains ; - les dessins de presse ; - en interdisciplinarité avec les arts, l'art de rue (« street art »). <p>- Dans une réflexion collective, faire une recherche lexicale autour de la notion de « paix ».</p> <p>- Rechercher les occurrences du mot « paix » (paix sociale, paix publique, maintien de la paix...) dans la Constitution de 1987 et dans les textes internationaux ratifiés par la République d'Haïti ou auxquels Haïti a participé, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charta, résolutions et déclarations de l'ONU, notamment la résolution 55/282 du 7 septembre 2001 déclarant la Journée mondiale de la Paix ; - Convention américaine relative aux droits de l'homme (Pacte de San José), 1969 ; - Consultation de l'UNESCO visant à faire de la paix un droit humain, 1997 ; - Résolution du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme affirmant le droit des peuples à la paix, 2009. <p>Établir une courte fiche de présentation des documents. À partir des documents, définir les expressions « droit à la paix » et « culture de la paix ». Par petits groupes, faire une recherche dans les rapports internationaux et dans la presse sur des cas où ces principes ont été évoqués. En faire</p>
---	--

	<p>une analyse et les présenter oralement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En interdisciplinarité avec la philosophie, en petits groupes, rechercher, analyser les différentes définitions de la notion de paix. Formuler quelques hypothèses sur la difficulté de penser la paix indépendamment du conflit (absence de définition positive / définition négative) et des facteurs nécessaires à son établissement perpétuel (abbé de Saint-Pierre, Kant...). - Par petits groupes, puis en collectif, lister et analyser les valeurs d'une culture de la paix à l'école, dans la communauté, aux niveaux national et international. - Mener une étude de cas sur une résolution de conflit, à partir d'un événement survenu dans l'école ou dans la communauté, d'un article de presse ou de revue scientifique, d'un documentaire, d'un docu-fiction, d'un film ou d'un roman. - En interdisciplinarité avec l'histoire, faire une recherche sur les conférences internationales de La Haye (1899 et 1907) et sur les mouvements de la paix. - En interdisciplinarité avec les arts et l'histoire, rechercher des allégories et les symboles de la paix : déesse Pax et ses attributs (couronne de laurier, palme, rameau d'olivier...), colombe (Jean Effel, Pablo Picasso...). Faire leur histoire. Réaliser : <ul style="list-style-type: none"> - un portfolio ou un dossier de presse sur l'utilisation des allégories et des symboles de la paix dans le dessin de presse ; choisir un ou plusieurs dessins du même dessinateur ; faire l'analyse du dessin, de son contexte de réalisation et de publication, en rapport ou non avec un article, du support de diffusion ; - un reportage sur l'utilisation des allégories et des symboles de la paix par les artistes de rue (« street artists »).
--	---

Modalités et critères d'évaluation

- Rédaction de définitions de la liberté et de la paix.
- Analyse critique et présentation, orale ou écrite, d'un document iconographique sur le liberté ou la paix.
- Présentation orale d'un portfolio ou d'un dossier de presse.

Unité d'apprentissage 5. Citoyenneté et solidarité du local au mondial

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none">- En interdisciplinarité avec l'économie, questionner et connaître le statut juridique et les pratiques de la solidarité institutionnelle et associative et s'engager en tant que citoyen.- En interdisciplinarité avec l'économie, questionner les enjeux des associations et de l'entreprenariat collectif, de l'économie collaborative et inclusive, de l'innovation ouverte sans propriété intellectuelle (critique de la logique propriétaire et marchande et de l'extension de la brevetabilité : exemple des logiciels libres, de l'accès aux ressources culturelles).- Comprendre le rôle des acteurs	<ul style="list-style-type: none">- Dans une réflexion collective, comparer les rédactions de l'article 1 de la Constitution (29 mars 1987 et version amendée du 9 mai 2011) : « République, [...] coopérative [...] et sociale » / « République [...] solidaire ». Questionner le sens des mots « social » et « solidaire ». Comparer avec le préambule de la Constitution de 1983 (« solidarité [...] devant l'impôt et les cataclysmes »). Questionner le sens du mot « solidaire », puis faire une recherche dans un dictionnaire étymologique. Poursuivre la recherche dans un dictionnaire sur le sens des mots de la même famille : solidarité, solidarisme, solidariser, désolidariser, solidiairement, etc. En synthèse proposer une définition pour la notion de « République solidaire ».- En interdisciplinarité avec le français, les arts, l'informatique, réaliser sous forme d'affiches, d'exposition virtuelle, de récit, de bande dessinée, de vidéo documentaire ou de fiction, de production musicale..., une proposition d'Haïti solidaire.- Par petits groupes, rechercher les références à la solidarité dans le droit international, dans les débats et les appels à la solidarité internationale. En s'appuyant sur un exemple

<p>publics et des soutiens dans la solidarité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la comptabilité d'une association. - Questionner les potentialités de l'économie sociale et solidaire en Haïti. - S'engager dans un projet solidaire préparant ou engageant les orientations de la formation et de la vie professionnelle. 	<p>(projet de texte, rapport ou étude d'institutions et d'organisations internationales, d'experts mandatés ou non, d'associations et d'organisations non gouvernementales, de partis politiques, de syndicats...), rédiger une synthèse illustrée et argumentée sur la notion de « solidarité internationale » ou de « solidarité mondiale »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir collectivement sur les valeurs et les actes qui participent au quotidien à la solidarité à l'école, dans la communauté, au niveau national. - Concevoir, mettre en place et gérer dans l'établissement ou dans la communauté un projet solidaire d'engagement citoyen et responsable.
<p>SAVOIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> - La notion de « République solidaire ». - Citoyenneté et solidarité. - Institutions et associations de solidarité. - Le droit à la solidarité ? 	
<p><i>Modalités et critères d'évaluation</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un projet de solidarité. 	

Unité d'apprentissage 6. Égalité

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none">- Questionner et interpréter les textes constitutionnels.- Analyser les champs lexical et sémantique de l'égalité.- Questionner et interpréter des statistiques nationales et internationales.- Questionner et interpréter les rapports des institutions, des organisations et des associations internationales.	<ul style="list-style-type: none">- En lien avec l'unité d'apprentissage 4 sur la liberté, reprendre l'article 4 de la Constitution de 1987 et relever dans le texte de la Constitution les différents domaines où l'État haïtien garantit l'égalité de tous les citoyens et citoyennes :<ul style="list-style-type: none">- absence de discrimination ville – campagne, communauté de langues et de culture, droit au progrès, à l'information, à l'éducation, à la santé, au travail et au loisir (Préambule) ;- égalité des sexes et équité de genre (Préambule) ;- droit à la vie et à la santé, respect de la personne, accès aux soins (articles 19 et 23) ;- accès à un logement décent, à l'éducation, à l'alimentation et à la sécurité sociale (article 22) ;- accès aux études supérieures (article 32.6) ;- conditions de travail et de salaire (Article 35.2) ;- protection des familles, aide et assistance à la maternité, à l'enfance et à la vieillesse (Article 260).
SAVOIRS <ul style="list-style-type: none">- Le concept et la notion d'égalité	Questionner collectivement et lister les autres domaines où se pose le problème de l'égalité : handicap, étrangers, etc.

<ul style="list-style-type: none"> - L'inclusivité - Le féminisme haïtien et antillais : histoire et littérature 	<ul style="list-style-type: none"> - En interdisciplinarité avec la philosophie et l'économie, questionner collectivement avec l'appui de quelques textes et statistiques la pensée, les principes et la réalité de l'égalité : <ul style="list-style-type: none"> - lien avec l'idée d'universalité, totale (Déclaration universelle des Droits de l'Homme) ou restreinte (tous les citoyens dans la Constitution) ; - modalités d'application du principe d'égalité : juridique et politique ; - caractère relationnel inhérent à la définition de l'égalité : exercice d'une propriété commune (citoyen ; contexte spatial et historique nationaux / étrangers) ; - rapport égalité / inégalité (Thomas Hobbes, Jean-Jacques Rousseau, Alexis de Tocqueville...) ; - rapport égalité / contrat politique ; - rapport égalité formelle (juridico-politique) et inégalité économique, sociale, culturelle à partir de l'analyse de statistiques économiques, sociales et culturelles (revenus, logement, santé, loisirs...). - À partir des éléments précédents, s'engager collectivement dans le projet d'une école inclusive et définir les conditions de sa mise en place. - En interdisciplinarité avec le français, le créole et les langues, préparer par petits groupes l'argumentaire pour un débat sur l'écriture inclusive. - En interdisciplinarité avec les arts et l'histoire, rechercher des œuvres dans lesquelles figure le symbole de l'égalité (niveau ou triangle). Rechercher l'histoire de cette symbolique et compléter le portfolio sur les œuvres d'art représentant la liberté (unité d'apprentissage 4 sur la liberté). - Réaliser un dossier de presse sur l'égalité / inégalité des hommes et des femmes en Haïti : études, monde du travail professionnel et domestique, santé, sécurité, politique...
--	--

- En interdisciplinarité avec l'histoire, faire une recherche sur l'histoire des mouvements et des luttes féministes en Haïti et aux Antilles :
 - construire une chronologie ;
 - rédiger une présentation des associations et des revues ;
 - rédiger une biographie des principales actrices et des principaux acteurs du féminisme en Haïti et dans les Antilles.
 - Rechercher dans les différentes Constitutions haïtiennes et réaliser une analyse et une chronologie commentée de :
 - l'accès des femmes aux élections législatives et municipales à la suite des revendications de la Ligue féminine d'action sociale (LFAS) ;
 - l'obtention du droit de vote et son exercice effectif ;
 - les quotas minimaux de présence féminine aux postes électoraux.
- Compléter par une recherche sur :
- les textes de lois et décrets sur la condition féminine adoptés en Haïti ;
 - les textes internationaux ratifiés par Haïti sur la condition féminine ;
 - les textes sur la question du genre.
- Rechercher et analyser les rapports des institutions, des organisations et des associations internationales sur la condition féminine dans le monde. Faire et présenter en petits groupes des études de cas.
- En interdisciplinarité avec le français et les langues, lire et analyser des extraits de l'écriture

	<p>féministe caraïbe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anna Julia Cooper, <i>A Voice from the South: By a Woman from the South</i>, 1892. - Suzanne Lacascade, <i>Claire-Solange, âme africaine</i>, 1924. - Amita Véry Paulette et Jane Nardal (la notion d'« afro-latín »), articles dans <i>La Dépêche africaine</i>, <i>La Revue du monde noir</i>, <i>Le Cri des nègres</i>. - Amita Véry, article dans <i>Le Cri des nègres</i>. - Suzanne Roussi-Césaire, revue <i>Tropiques</i>. <p>Compléter par la lecture et la présentation critique individuelle d'un ouvrage d'écrivaine haïtienne : Marie-Célie Agnant, Milady Auguste Mimi Barthélémy, Saika Céus, Sybille Claude Annie Desroy, Myrtelle Devilmé, Maggy Belin Biais, Gerda Cadostin, Edwige Danticat, Martine Fidele, Mercédès Foucard Deita, Roxane Gay, Fabienne Josaphat, Yanick Lahens, Kettly Mars, Emmelie Prophète, Marie Alice Théard, Evelyne Trouillot, Cléante Valcin, Marie Vieux-Chauvet...</p>
--	--

Modalités et critères d'évaluation

- Rédaction de biographies.
- Rédaction de fiches de lecture et d'analyse d'extraits d'œuvres.
- Présentation orale d'un portfolio.

Unité d'apprentissage 8. La protection de l'environnement et le développement durable

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none">- Questionner l'environnement.- Travailler en équipe pour développer un réseau de réflexion, de diffusion d'information et de conception de projets de protection de l'environnement et de développement durable.- Organiser et animer une réunion.- Créer une campagne de sensibilisation et d'information.	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place par élection un comité au développement durable destiné à :<ul style="list-style-type: none">- piloter, au sein de la classe, de l'établissement et de la communauté, la réflexion sur l'auto-formation ;- piloter au sein de la classe les groupes d'étude ;- concevoir des campagnes de sensibilisation et d'information sur la protection de l'environnement et le développement durable, sur l'économie circulaire ;- concevoir, porter et être l'ambassadeur auprès de l'établissement et de la communauté de projets de protection de l'environnement et de développement durable ;- créer et développer un réseau social sur les questions de protection de l'environnement et de développement durable ;- développer un comité de lecture sur les questions de protection de l'environnement et de développement durable ;- assurer l'interdisciplinarité des réflexions, des actions et des projets.- Analyse collective d'un documentaire ou d'un docu-fiction sur les problèmes d'environnement et de développement durable :<ul style="list-style-type: none">- analyser collectivement le synopsis et en arrêt sur image les génériques de début et de fin (réalisateur, producteur, intervenants, voix off, musique, image) ; rédiger une fiche de présentation à partir des génériques et du synopsis ;
SAVOIRS <ul style="list-style-type: none">- L'écocitoyenneté- La protection de l'environnement- La protection et la valorisation du patrimoine	

<ul style="list-style-type: none"> - Le développement durable - L'économie circulaire 	<ul style="list-style-type: none"> - visionner le documentaire en entier, repérer et noter au cours du visionnage les principales parties et articulations du film ; - visionner des extraits pour faire le chapitrage et l'analyse du récit et de l'argumentaire ; - collectivement ou par petits groupes, travaillant chacun sur un thème, analyser une séquence clé du documentaire : découpage, repérage des plans, point de vue / parti pris, transitions, construction du récit, temporalités, cadrage, mise en scène, rapport de la voix off avec les interviews ou les personnages, musique, bruitage. - Par petits groupes, mener une recherche sur : <ul style="list-style-type: none"> - les institutions, organisations et associations locales, nationales et internationales qui agissent dans les domaines de la préservation des ressources, de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine et dans le développement durable ; - les forums, les sommets, les conférences et les protocoles internationaux destinés à la protection de l'environnement, sur les campagnes d'information et les décisions prises, sur la mise en place effective de celles-ci. <p>Rédiger une fiche de présentation critique. Faire une étude de cas sur une intervention en Haïti et dans d'autres pays du monde.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par petits groupes, en interdisciplinarité avec la géographie, l'économie et les sciences de la vie et de la terre, mener une étude sur l'environnement local : <ul style="list-style-type: none"> - accès et gestion de l'eau pour la consommation et pour la production, commerce de l'eau embouteillée et ensachée ; - accès et gestion de l'énergie ; - gestion des déchets ; - déboisement, artificialisation des sols ; - pollution des sols, de l'eau, de l'air ; - inégalités dans l'accès aux biens de première nécessité ;
---	--

- évolution climatique, etc.
- En interdisciplinarité avec la géographie et l'économie, réaliser un portfolio ou un dossier de presse autour d'une étude de cas sur un espace, un phénomène ou un événement lié à la pollution atmosphérique et au changement climatique.
- Concevoir, en interdisciplinarité avec toutes les disciplines, un projet et le développer, évaluer le projet :
 - s'informer et lutter contre les pollutions diverses ;
 - participer à l'amélioration de l'alimentation ;
 - réduire les déchets et participer au recyclage ;
 - préserver la biodiversité : collecte et échange de graines, pépinières ;
 - participer à la protection du patrimoine : paysage, monument... ;
 - concevoir une campagne de sensibilisation et d'information.
- En interdisciplinarité avec la géographie et l'économie, dans la communauté et au sein de partenariats avec des institutions et des mouvements pour le développement durable, s'engager dans des actions de préservation de l'environnement et pour le développement durable.

Modalités et critères d'évaluation

- Conception et développement d'un projet de protection de l'environnement et de développement durable, projet bénévole ou projet créateur de revenus individuels ou collectifs dans le cadre de l'orientation ou de la formation à la vie professionnelle.

Unité d'apprentissage 9. Population, éducation et santé

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none">- S'engager pour l'égalité dans la différence.- Se protéger et s'engager pour la santé.	<ul style="list-style-type: none">- En interdisciplinarité avec la biologie et la philosophie et en lien avec l'unité d'apprentissage 6. sur l'égalité, réfléchir collectivement aux questions de genre. Par petits groupes, mener une recherche, dans les textes institutionnels nationaux et internationaux et dans la presse, sur les mouvements, les associations, les actions qui traitent de la question du genre. Relever en Haïti et dans différents pays la législation sur la question du genre. Rédiger une synthèse problématisée sur les questions posées à la société et les réponses de la société haïtienne, d'autres sociétés dans le monde et des institutions et organisations internationales.
SAVOIRS <ul style="list-style-type: none">- La femme et l'homme face à la santé et la sexualité.- Les maladies sexuellement transmissibles.- La politique publique de la santé sexuelle et reproductive et les services de santé.	<ul style="list-style-type: none">- Réfléchir collectivement sur le consentement, la santé et la reproduction humaine à partir du site de l'Organisation mondiale de la santé sur la « Santé sexuelle ».- En interdisciplinarité avec la biologie et avec l'histoire, en petits groupe, faire une recherche sur les maladies sexuellement transmissibles en Haïti et dans le monde, leur histoire, les moyens de prévention et l'accès aux soins.- En interdisciplinarité avec les arts, rechercher et analyser quelques œuvres qui :- posent la question du genre : Claude Cahun, Frida Kahlo, Robert Mapplethorpe, Gilbert and George, Diane Arbus, Cindy Sherman, Orlan, Pedro Almodovar...- traitent des maladies sexuellement transmissibles : Keith Haring, Nan Goldin, Derek Jarman...- En interdisciplinarité avec la littérature et les langues, rechercher et analyser quelques œuvres qui posent la question du genre : Virginia Woolf, Jean Genet, Copi, Hervé Guibert, Virginie Despentes...

Modalités et critères d'évaluation

- Réalisation d'une charte sur la protection de la santé.

Unités d'apprentissage 10. Éducation financière et sociale

COMPÉTENCES CIBLÉES :

- Se situer en tant que citoyenne et citoyen d'une société démocratique, respectueuse et respectueux des valeurs universelles
- Penser et agir au quotidien en citoyenne et citoyen responsables
- S'impliquer en citoyenne et citoyen engagés actifs dans le vivre ensemble et le bien commun

SAVOIR-FAIRE ET ATTITUDES	PROPOSITION D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none">- Questionner les droits économiques et sociaux au regard de la réalité économique et sociale du pays.- Préparer et gérer le budget d'une association, d'une activité récréative et culturelle dans le cadre de l'orientation ou de la formation à la vie professionnelle.	<p>Les propositions d'activités d'apprentissage sont construites prioritairement dans le contexte haïtien.</p> <ul style="list-style-type: none">- En interdisciplinarité avec l'économie, rechercher et lister tous les droits économiques et sociaux que la Constitution garantit aux Haïtiens.- Rechercher sur le site de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, ainsi sur divers sites institutionnels comme la Banque mondiale, des données sur l'état économique et social de la population et son évolution.- Rechercher quelles sont les aides sociales, les aides aux familles et à la personne et leur poids dans le budget des familles. Rédiger une synthèse.- En interdisciplinarité avec l'économie, concevoir le budget d'un projet local et le gérer selon une comptabilité à partie double pour :<ul style="list-style-type: none">- une association : coopérative scolaire ; plantation ; préservation du patrimoine- une fête ou une commémoration dans l'établissement ou la communauté- un événement local : visite d'une entreprise, d'un musée ou d'un monument.
SAVOIRS <ul style="list-style-type: none">- Les aides sociales.- La notion de budget et la comptabilité à partie double : budget personnel, budgets des familles, budgets d'association, d'entreprise et équilibre budgétaire.	

Modalités et critères d'évaluation

- Conception d'un budget

Progression en éducation à la citoyenneté

Avertissement : L'approfondissement et l'élargissement progressif des compétences sur les quatre années du Secondaire, tronc commun et séries, induit la multiplication des points de vues et des questionnements sur un même sujet. Ainsi des questionnements citoyens abordés en Secondaire I ou II, notamment lorsqu'ils sont l'objet de débats sociaux ou lorsqu'ils se retrouvent dans l'actualité sont repris en Secondaire III et IV. Dans les tableaux suivants de répartition annuelle des unités d'apprentissage, les contenus peuvent donc être répartis sur les quatre années du Secondaire ou se retrouver logiquement sous forme de liens ou d'approfondissements dans plusieurs unités d'apprentissage, ce qui a été signalé par des renvois entre parenthèses.

Répartition annuelle des unités d'apprentissage en éducation à la citoyenneté

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
UA1. La nation haïtienne et l'identité haïtienne	L'identité personnelle et l'identité haïtienne		Notion d'identité	
	Mémoire individuelle et mémoire collective : personnes, mots, événements, lieux et objets de mémoire		Le temps et la mémoire	
	Valeurs, principes et symboles de la République d'Haïti		Valeurs et comportements	Notion de valeur
	La nation haïtienne		Qu'est-ce qu'une nation ? La nation et l'État	

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
UA2. Citoyenneté, droits, devoirs et responsabilité	Citoyennes et citoyens haïtiens, valeurs, droits et devoirs			
	La citoyenne et le citoyen haïtiens, de la notion à la réalité politique, juridique, sociale et culturelle de la citoyenneté La Constitution haïtienne, les valeurs, les droits, les devoirs de la citoyenne et du citoyen haïtiens, de la notion à la réalité politique, juridique, sociale et culturelle de la citoyenneté et leur exercice effectif			
	Pratiques électorales et exercice du droit des citoyens en démocratie			Les concepts de d'individu, de personne, de citoyen, de citoyenneté Citoyenneté et nationalité
	Éthique et responsabilité citoyennes : égalité, inclusivité, environnement, patrimoine			
	Déclaration universelle des Droits de l'Homme			Droits individuels, politiques, sociaux, économiques, et culturels
		Écocitoyenneté, environnement et développement	Patrimoine commun de l'humanité	
		La citoyenneté et la justice sociale, les lois, les institutions, les organisations et les associations de protection de l'individu et du citoyen		

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
UA3. La constitution, l'État, les pouvoirs et la gouvernance			La Constitution haïtienne	
			Les théories constitutionnelles : nationalité et citoyenneté	
			Les droits politiques	
			La démocratie et la vie démocratique L'organisation et les institutions de la République Les partis et les plateformes politiques	
			Les formes de pouvoir et de gouvernement en Haïti et dans le monde	
			La séparation des pouvoirs	
			Les théories du pouvoir	
			Le concept de gouvernance, la notion de « bonne gouvernance » et leur ambiguïté	
			Le pouvoir et l'éthique	
			Le pouvoir politique et la religion	

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
UA4. La résolution de conflit, la liberté et la culture de la paix	La notion de liberté	La liberté d'expression		Le concept de liberté
				Liberté et droits politiques
				Droit et libertés publiques
	Les notions de « droit à la paix » et de « culture de la paix »			
	Les institutions de paix et de sécurité			Le concept de paix Les théories de la paix
Les représentations allégoriques et symboliques de la liberté et de la paix				

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
UA5. Citoyenneté et solidarité du local au mondial	La République et la nation solidaires		<ul style="list-style-type: none"> - La notion de République solidaire (UA10) 	
	Les valeurs et les pratiques de solidarité à l'école et dans la communauté		<ul style="list-style-type: none"> - Citoyenneté et solidarité (UA10) 	
			<ul style="list-style-type: none"> - La solidarité, un droit ? (UA10) 	
			Institutions, organisations et associations de solidarité	

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
UA6. Égalité	L'égalité au quotidien et dans la société		<ul style="list-style-type: none"> - Le concept d'égalité - Histoire des théories de l'égalité 	
	La pratique démocratique de l'égalité		Égalité, individu et personne	
	L'inclusivité ?			
			<ul style="list-style-type: none"> Le féminisme haïtien et antillais : histoire et littérature 	
			<ul style="list-style-type: none"> Le féminisme, le genre et les luttes sociales en Haïti et dans la Caraïbe 	
			<ul style="list-style-type: none"> L'histoire du féminisme, du genre et des luttes dans le monde 	
UA7. Citoyenneté mondiale, un combat pour l'avenir ?			<ul style="list-style-type: none"> Des droits pour une citoyenneté mondiale : - droits juridiques et politiques - droits sociaux, économiques et culturels - droits de solidarité - droit à la paix - droit au développement. - droits liés au patrimoine commun de l'humanité. - droit à l'information. 	

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
UA8. La protection de l'environnement et le développement durable	Protection de l'environnement			
			Le concept d'écocitoyenneté	
	Protection et valorisation du patrimoine			
			Le patrimoine commun de l'humanité	
	L'économie circulaire			

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
		La femme et l'homme face à la santé et la sexualité		
UA9. Population, éducation et santé			Santé et éthique de la responsabilité	
			Les maladies sexuellement transmissibles	
			La politique publique de la santé sexuelle et reproductive et les services de santé	

Unité d'apprentissage	Tronc commun		Séries	
	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III	Secondaire IV
Citoyenneté et solidarité (UA5)				La solidarité, un droit ? un devoir ? (UA5)
UA 10. Éducation financière et sociale		La République solidaire : les aides sociales		
En interdisciplinarité avec l'économie, la notion de budget et la comptabilité à partie double : budget personnel, budgets des familles, budgets d'association, d'entreprise et équilibre budgétaire				

Répartition des unités d'apprentissage selon les séries

Le développement des compétences dans les unités d'apprentissage concerne toutes les séries avec un degré plus ou moins important d'approfondissement décliné dans les « Propositions d'activités d'apprentissage ».

Repères de progression dans la maîtrise des compétences ciblées en éducation à la citoyenneté

- Se référer aux sources du droit haïtien et du droit international.
- Maîtriser les textes de référence haïtiens et internationaux (Constitution et lois d'Haïti, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, déclarations, conventions, accords et traités internationaux). Les questionner et les interpréter. Connaitre les institutions qui les garantissent et les font respecter. Savoir utiliser ces textes au quotidien.

- Questionner et analyser les débats sociaux, passés et présents. En faire une présentation argumentée.
- S'engager comme citoyen pour la défense des droits.
- Maîtriser et distinguer les notions d'individu et de personne et les droits et les devoirs qui y sont attachés.
- Reconnaître l'égalité de droit entre citoyennes et citoyens quelles que soient leurs différences, leurs handicaps ou leurs préférences.
- Connaitre les valeurs de la société haïtienne et les valeurs universelles et s'y référer dans l'analyse des situations du quotidien et dans l'action.
- Se situer et agir en citoyenne et en citoyen responsables conscients et respectueux des droits et des devoirs de l'individu et de la personne, notamment dans la résolution de conflit (compréhension et respect de l'altérité, dialogue et négociation).
- Pratiquer au quotidien les valeurs démocratiques et prendre position en faveur de leur respect : liberté, égalité, solidarité, coresponsabilité, participation, coopération, intégrité, dignité humaine.
- Concevoir et développer un projet pour lutter contre la violation des droits ou pour la création d'une situation inclusive.
- Agir en citoyenne et en citoyen à l'école et dans la communauté
- Participer à des activités de promotion et de renforcement de la démocratie à l'école et dans la communauté. Participer à la vie démocratique dans la cité en tant que membre d'un comité de représentation de la classe dans une élection à l'échelle de son institution scolaire ; participer activement à la vie scolaire dans la coopération et la collaboration avec d'autres élèves, notamment dans l'entretien de l'école.
- Identifier tout ce qui participe du bien commun et agir pour le préserver et le développer. S'engager dans un projet coopératif de préservation et de développement des éléments de ce qui constitue le bien commun : entretien de lieux et biens publics et patrimoniaux, préservation de la flore et de la faune, des sols, action en faveur de l'accès de toutes et de tous aux biens de première nécessité, notamment l'eau
- S'impliquer activement, en tant que citoyenne et citoyen, dans le quotidien de la collectivité par une attitude inclusive mobilisant la créativité et le sens de l'innovation.
- Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle en élaborant, mettant en place et développant un projet créateur de revenus individuels et pour la communauté.